



Congo Economie

LE JOURNAL D'UNICONGO & BUSINESS FINANCES

Un destin doré pour le Port autonome de Pointe-Noire

Le Port autonome de Pointe-Noire fait l'objet d'une modernisation et d'un agrandissement de ses installations. Quelque 180 millions d'euros ont déjà été engagés par Congo Terminal, concessionnaire du nouveau terminal à conteneurs. Des investissements qui vont permettre de renforcer la compétitivité du port sur la scène internationale. Lire p. 10

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

L'ESSENTIEL

LASER

Un pont tant attendu...

On en parle depuis si longtemps que l'on ose évoquer son avènement. Pourtant, le projet de pont route-rail et son corollaire, le prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo, est bien sur les rails. Une chose est sûre, ces deux réalisations devraient renforcer le processus d'intégration régionale et les échanges économiques entre les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Lire p. 7

RÉGION

Les Plateaux fêtent l'indépendance du pays

Au centre du pays, frontalier de la République démocratique du Congo, le département des Plateaux devrait sortir de son enclavement actuel au gré d'un important programme de développement. Et dans l'immédiat, son chef-lieu, Djambala, se prépare à accueillir les festivités du 53^e anniversaire de l'indépendance du pays, le 15 août prochain. Suivez le guide...

Lire p. 36

PAYS

L'Afrique du Sud



Des ressources minières considérables, un secteur tertiaire en pleine expansion... On connaît les atouts de la première économie continentale. Pourtant, à l'instar d'autres pays émergents, l'Afrique du Sud subit les contrecoups de la crise mondiale. Une monnaie dépréciée, des tensions sociales en interne... Le pays de l'arc-en-ciel serait-il voué à devenir celui du mirage ?

Lire p. 38

AFRIQUE

Un développement hétérogène

Par facilité ou par mauvaise habitude, les observateurs internationaux ont parfois tendance à désigner l'Afrique comme un ensemble indistinct, fort de son robuste taux de croissance global. Pourtant, les chiffres peuvent aussi cacher des réalités diverses. Confirmation avec ce petit tour d'horizon des pays de l'Afrique subsaharienne.

Lire p. 42

GRATUIT

Dossier

Unicongo

quand l'Union fait la force

Des statuts modifiés, des engagements renouvelés et une volonté réaffirmée de nouer des partenariats qui permettront aux entreprises adhérentes d'élargir leur audience, notamment à l'international. Plongée au cœur de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo, un levier incontournable de l'essor économique du pays. A lire également dans ce dossier, une analyse exclusive des perspectives économiques en 2013 par secteur d'activité.

Lire p. 21

TECHNOLOGIES

La fibre optique à la porte des usagers congolais

Le 11 mai 2012 est une date importante pour le Congo dans son lien avec le reste du monde. C'est en effet depuis ce jour que le pays est connecté aux fameuses « autoroutes de l'information » dans le cadre du projet du câble sous-marin à fibre optique de la côte occidentale de l'Afrique. Trois villes congolaises sont actuellement connectées à ce réseau, avant son extension à Ouesso, dans le département de la Sangha, au nord du pays.

Lire p. 5

TRAVAIL ET SOCIÉTÉ

La sécurité au travail : une priorité pour l'OIT

Chaque année, les chiffres des victimes des accidents du travail et des maladies professionnelles sont accablants. Pour tenter de limiter l'hécatombe, l'Organisation internationale du travail (OIT) se mobilise via de nombreuses initiatives, visant notamment à promouvoir le respect des normes de sécurité. Le Congo n'est pas en reste, comme en témoigne l'organisation sur son sol, depuis 2011, de la Journée internationale pour la santé et la sécurité au travail.



Lire p. 6



PREZIOSO CONGO



Nous prolongeons la vie de vos investissements

Depuis plus de 25 ans, **Prezioso Congo**, filiale du groupe **Prezioso-Technilor**, conçoit et met en œuvre des solutions de revêtements protecteurs et isolants pour prolonger la vie des équipements de ses clients.

Nous proposons un package complet de prestations :

- ▀ décapage,
- ▀ revêtements,
- ▀ isolation,
- ▀ protection passive incendie,
- ▀ restructuration de bétons,
- ▀ moyens d'accès (échafaudages, travaux sur corde).

Nous réalisons nos prestations sur toutes sortes d'équipements industriels, et notamment dans les domaines pétroliers et parapétroliers, ainsi que dans de multiples secteurs de l'industrie et du bâtiment.

Prezioso Congo se veut ainsi un partenaire significatif des grands donneurs d'ordre nationaux et se fait fort de proposer tout son savoir-faire et son panel de prestations afin de servir des priorités communes :

- ▀ le professionnalisme,
- ▀ la croissance rentable,
- ▀ le développement durable,
- ▀ l'innovation.

PREZIOSO CONGO

Yard Boscongo

B.P 1921 ▀ POINTE NOIRE (RÉPUBLIQUE DU CONGO)

Tél. + (242) 06 633 15 10 ▀ Site : www.prezioso.fr ▀ e-mail : prezioso.direction@yattoo.com

EDITO

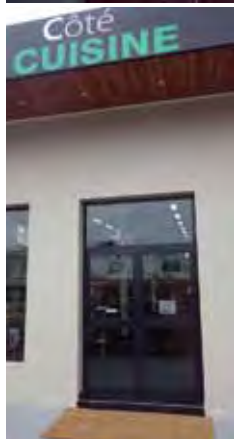
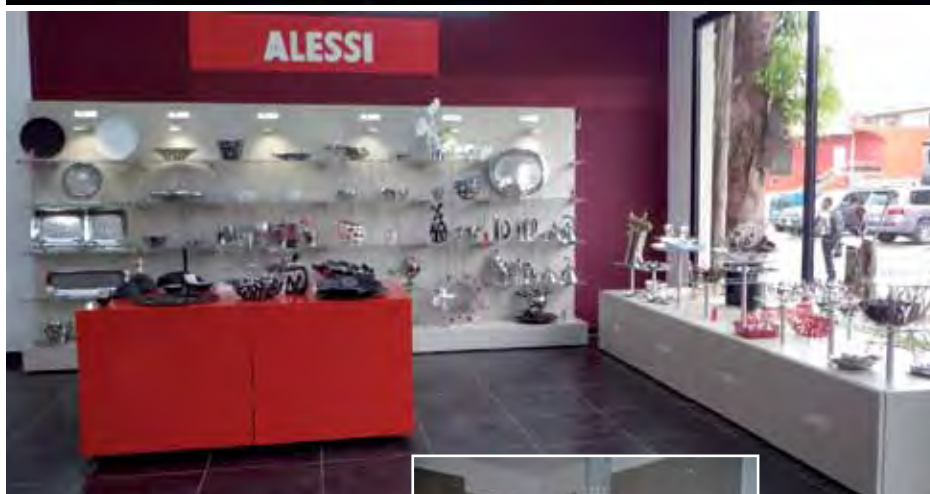
Bienvenue dans ce premier numéro de *Congo Economie*, créé à l'initiative de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo). Nous le constatons quotidiennement avec l'ensemble de nos partenaires, les potentialités de l'économie congolaise sont considérables, et nous avons voulu ce magazine pour en révéler tous les aspects. Nous sommes en effet convaincus qu'une information économique fiable et innovante peut susciter l'envie d'entreprendre, d'investir et, par conséquent, générer de nouveaux emplois.

Le Congo mérite un journal d'informations économiques de premier plan. Pour cette raison, les informations locales occuperont une place privilégiée dans notre publication : secteurs d'avenir, opportunités d'affaires, tendances actuelles... De plus, le pays est à un tournant de son histoire. Les perspectives sont nombreuses dans le domaine des infrastructures, de l'agriculture, du pétrole, des mines, des services. Tous ces axes concourent à une diversification de l'économie congolaise et à ses retombées en termes de développement.

Au-delà du Congo, l'économie revêt un caractère global. L'ouverture au monde ne sera donc pas négligée et nous serons attentifs à l'actualité internationale, et notamment africaine. Trop souvent passé sous les fourches Caudines des grands décideurs de l'économie mondiale, notre continent suscite aujourd'hui toutes les attentions, avec des taux de croissance enviés et une bonne capacité de résilience face à cette crise qui a tant ébranlé les grands pays industrialisés. Nous le savons, les forces vives de l'activité économique congolaise sont incarnées par les femmes et les hommes qui, chaque jour, lui confèrent son dynamisme. Ce sont eux qui permettront de cheminer vers les objectifs d'émergence fixés par les autorités du pays. Il ne fait aucun doute que leurs compétences et leur soif d'entreprendre permettront de relever le défi.

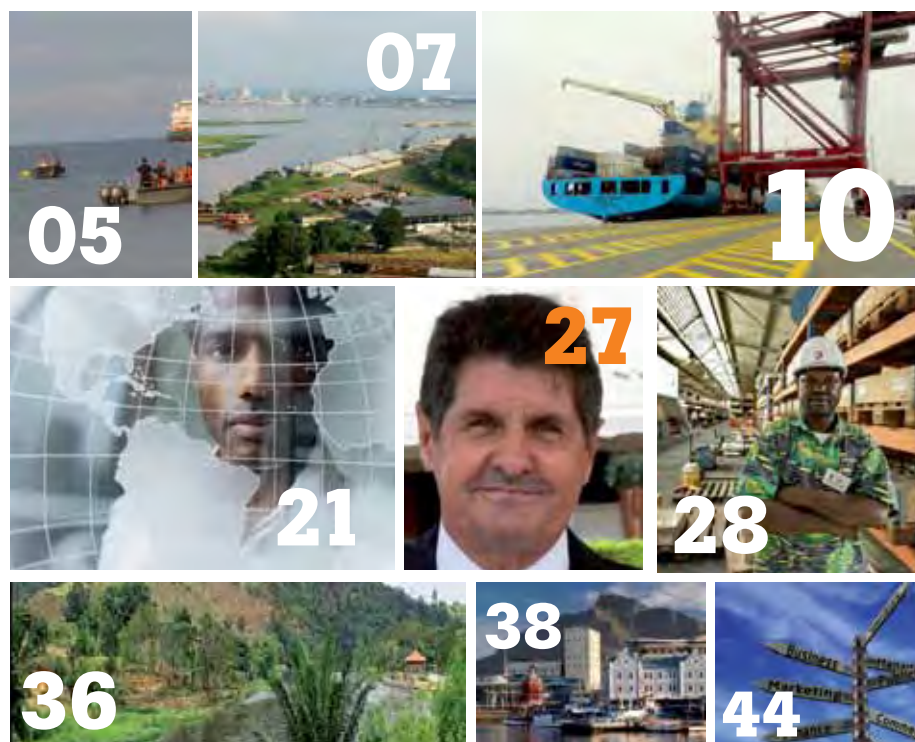
CHRISTIAN BARROS, PRÉSIDENT D'UNICONGO

Côté CUISINE



Avenue Barthélémy Boganda
Face à l'Océan rouge
B.P. 1766 - Pointe-Noire
Tél : 05.057.53.19
www.cote-cuisine.biz

Sommaire



Laser

La fibre optique à la porte des usagers congolais	p. 5
La sécurité au travail : une priorité pour l'OIT	p. 6
Un pont tant attendu	p. 7
De l'art de tisser des liens	p. 9
Un destin doré pour le Port autonome de Pointe-Noire	p. 10
Les nouveaux « mondes » du travail	p. 17
Ce que le traité Ohada a changé	p. 18
Réussir un brainstorming	p. 19

Dossier : Unicongo

La voix des entreprises	p. 21
De l'intention à l'action	p. 22
Un partenariat de raison	p. 23
Entretien avec Christian Barros, président d'Unicongo	p. 27
Quelles perspectives économiques en 2013 ?	p. 28
La santé, une priorité nationale	p. 34

Région

Les Plateaux fêtent l'indépendance du pays	p. 36
--	-------

Pays

L'Afrique du sud à la croisée des chemins	p. 38
---	-------

Afrique

Un développement hétérogène	p. 42
-----------------------------	-------

Management

Le coaching en entreprise	p. 44
Le management interculturel	p. 45

CONGO ECONOMIE est une publication éditée par l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo.
Site internet : unicongo.org

CONTACT BRAZZAVILLE : boîte postale 42.
Fax : (+242) 81 47 66. Tél. : (+242) 81 47 68.
Email : unicongobzv@unicongo.net

CONTACT POINTE-NOIRE : boîte postale 1713.
Tél. : (+242) 629 59 06.
Email : secretariatpnr@unicongo.org

Président : Christian Barros
Email : c.barros@codisco-congo.com

Directeur de la publication : Jean-Jacques Samba
Email : jean-jacques.samba@hotmail.fr

Conseiller auprès de la rédaction :
Jean-Pierre Pont

Secrétaire général de la rédaction : Didier Bras

Directeur artistique : Jean-Noël Dubois

Ont participé à ce numéro :
Lasme Adou, Hamid Affalou, Rokia Bafembé, Laetitia Bagamboula, Daouda Coulibaly, Christian Elion, Jean-Philippe Kassi, Fanny Macagbey, Jean-Claude Mikala, Jean-Jacques Samba, Simon Silué, François Wandji.

PUBLICITÉ : France Europe Conseil.

Email : afriqueimage@gmail.com
Tél. : (+242) 06 663 13 90

Jean-Marc Sand. tél. : 06 663 13 90 / 06 935 55 55.

Crédit photos : Fotolia - Patrick Robert - Medef - CEco



L'Internet de confiance!



Contactez-nous

Tél.: 06 600 0000

info@yattoo.com



Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

www.yattoo.com

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La fibre optique à la porte des usagers congolais

Le Congo ne pouvait rester en marge d'un accès à internet à haut débit. Et si seules trois villes du pays sont actuellement connectées à la fibre optique, celle-ci va bientôt essaimer sur l'ensemble du territoire.

Le Congo est connecté aux « autoroutes de l'information » depuis le 11 mai 2012 dans le cadre du projet du câble sous-marin à fibre optique de la côte occidentale de l'Afrique (en anglais *West Africa Cable System* – WACS). Les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo et autres se trouvent d'ores et déjà connectées à la fibre via la station terminale de Matombi (département du Kouilou), qui fait partie des premières stations des pays membres du consortium WACS à être opérationnelles.

Le projet prévoit l'extension de la fibre de Pointe-Noire à Ouessou dans le département de la Sangha (Nord Congo) en passant par la ville d'Owando (département de la Cuvette). De Pointe-Noire à Owando, la fibre est transportée via les poteaux électriques des barrages hydroélectriques de Moukoulou et d'Imboulou, avec deux bretelles, dont l'une pour Djambala (département des Plateaux) et l'autre pour Boundji (Cuvette). La fibre sera étalée entre les villes d'Owando et Ouessou par voie souterraine. La connexion de Pointe-Noire, Brazzaville et Owando en fibre souterraine est également prévue afin que la fibre aérienne puisse servir de secours. Les travaux des boucles métropolitaines de Brazzaville, Oyo et Pointe-Noire sont achevés, ceux des nœuds d'accès en cuivre et en fibre optique se trouvent en phase terminale. Ces nœuds d'accès sont des endroits offrant aux abonnés les possibilités de connexion au réseau.

Les centres de relais à fibre optique sont installés dans certains chefs-lieux de départements et districts. Le processus devrait se poursuivre jusqu'à la couverture totale de tous les districts et grands villages du pays.

Trois phases opérationnelles

Le projet fibre optique est l'appendice du Projet de couverture nationale en télécommunications (PCN) qui est réalisé par la société chinoise Huawei, notamment dans la partie CDMA. D'un coût estimé à près de 100 millions de dollars américains, la première phase du projet concerne les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo. Elle porte entre autres, sur la partie mobile (CDMA) dont les tests ont été concluants. Les sites concernant la partie CDMA ont été implantés dans ces trois agglomérations. La deuxième phase, qui consiste à connecter les chefs-lieux de régions au backbone, est chiffrée à 73 millions de dollars américains, tandis que la troisième phase, estimée à 36 millions de dollars américains, vise à connecter les chefs-lieux de districts et les grands villages. C'est la société Alcatel Lucent s'occupe de la partie backbone.

Ce projet permettra de disposer des services téléphoniques de qualité, d'une connexion Internet à haut débit, ainsi que d'autres services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Le câble sous-marin à fibre optique est un système établi pour une durée maximum de vingt-cinq ans,

garantissant une grande fiabilité de la connexion internet et des communications. Ce système vise à épargner les usagers des tracasseries de la connexion satellitaire, souvent perturbée par les effets climatiques. C'est en février 2011 que le Congo a installé sa bretelle qui a été connectée au câble sous-marin à fibre optique situé à 300 km au large de la côte congolaise. Long de 14 400 km, ce câble longe la côte ouest-africaine, jusqu'en Afrique du Sud. Le consortium WACS regroupe les pays qui ont raté la connexion au câble sous-marin

SAT 3, notamment la Guinée équatoriale, la République démocratique du Congo (RDC), la République du Congo, le Togo, le Cameroun, l'Angola, le Botswana et le Gabon. Piloté par l'Afrique du Sud, le projet devrait permettre aux pays concernés de rattraper la connexion au câble.

L'atterrage du câble à partir du réseau sous-marin principal, au large des côtes congolaises, est la concrétisation de l'arrivée de la fibre optique sur le territoire national.



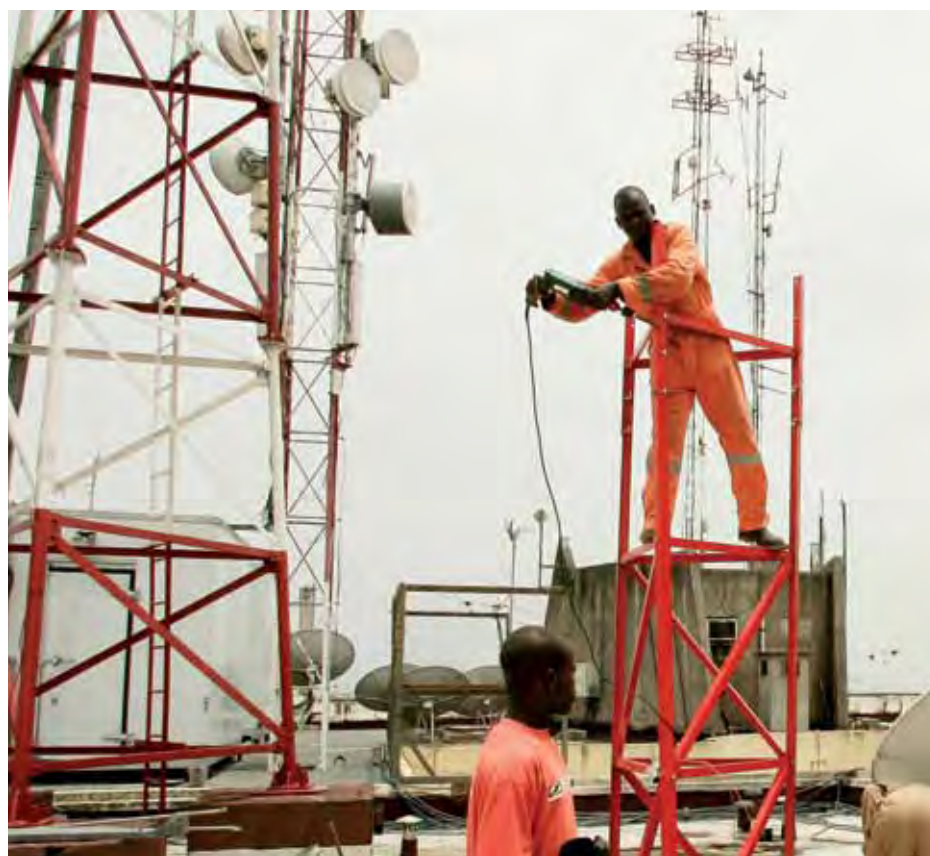
TRAVAIL ET SOCIÉTÉ

La sécurité au travail : une priorité pour l'OIT

Chaque année, dans le monde, plus de deux millions de travailleurs perdent la vie suite à des accidents ou des maladies professionnelles. Une hécatombe qui affecte des familles entières et qui a aussi des incidences économiques. Cet enjeu est une priorité pour l'organisation internationale du travail (OIT) qui multiplie les initiatives de sensibilisation. Le Congo n'est pas en reste, où l'organisation patronale Unicongo est fortement impliquée, notamment à travers la Journée internationale pour la santé et la sécurité au travail (JISST).

Les chiffres donnent le vertige. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), on estime à 270 millions le nombre d'accidents du travail chaque année dans le monde, et 160 millions de personnes

victimes de maladies liées à leur activité professionnelle. L'impact économique donne également la mesure du fléau : 4% du PIB mondial serait ainsi perdu pour ces mêmes raisons, soit un poids



SecuRitz

Sécurité Contrôle Surveillance

« **SecuRitz**, votre partenaire idéal en solutions et services de système de sécurité »



Sécurité Incendie
Vidéosurveillance
Contrôle d'accès



Obstacles Piétons (SAS, portillons)

Stockage Sécurisé

Clôtures et Portails
et bien plus encore...



Pour plus d'informations:

www.securitz-online.com - info@securitz-online.com

Tel: (00242) 01 961 00 00 / (00242) 06 690 92 97

SAV 24/24 Tel: (00242) 06 937 13 00

SECURITZ CONGO

BP 13018 – Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (en face de SCLOG)
MPILA - BRAZZAVILLE - CONGO

vingt fois plus important que l'ensemble de l'aide publique en faveur des pays en développement. L'activité humaine, et particulièrement professionnelle dans certains métiers à risque, a beau induire des conséquences difficiles à prévoir, il n'en reste pas moins que la réalité que décrit l'OIT nécessite une rapide inversion de tendance. Raison pour laquelle l'organisation, qui dépend de l'ONU (*lire encadré p. 7*), poursuit ses efforts de sensibilisation, après avoir adopté plus de quarante conventions et recommandations sur la sécurité et la santé au travail, ainsi que plus de quarante recueils de directives pratiques sur le sujet.

Des inégalités dans l'exposition aux risques

Les femmes et les hommes les plus exposés au risque d'un accident ou d'une maladie professionnelle recouvrent des zones géographiques et des secteurs d'activité spécifiques. La pêche, l'exploitation minière, et surtout l'agriculture (la moitié des accidents mortels se produisent dans ce secteur qui emploie encore 50% de la main-d'œuvre mondiale) sont au premier rang des activités les plus risquées, et les pays en développement sont les premiers concernés par le problème. A cela vient s'ajouter la notion de précarité dans le sens où, toujours selon les sources de l'OIT, ce sont les plus démunis et les moins protégés – en général les femmes, les enfants et les migrants – qui sont les

plus touchés dans le monde. Pourtant, l'expérience a démontré le bénéfice lié au respect des normes de sécurité, naturellement pour les travailleurs, mais aussi pour les employeurs et les gouvernements.

Dans les pays industrialisés, tout au long du XX^e siècle, on a enregistré une diminution notable des accidents du travail grâce à une série de mesures et de sensibilisations des différentes parties prenantes. Le défi consiste aujourd'hui à partager cette « culture de la sécurité » à l'ensemble de la main-d'œuvre mondiale. Parmi les leviers dont elle dispose, l'OIT a mis en place le programme SafeWork* qui vise à susciter une prise de conscience mondiale sur l'ampleur et les conséquences des accidents, blessures et maladies liés au travail ; à promouvoir une protection de base pour tous les travailleurs, en conformité avec les normes internationales du travail ; à renforcer les moyens d'action des Etats membres et des entreprises ; à établir et mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces de protection et de prévention.

Sensibiliser, informer et former

L'OIT a également mis en place un programme d'éducation interactif – baptisé Solve – qui se concentre sur la prévention. Il traite aussi des problèmes psychosociaux et de la santé au travail (notamment des maladies respiratoires). Quant au Centre international d'informations de sécurité et santé au travail (CIS), il

joue sa partition dans le domaine de la transmission de l'information sur ce sujet dans plus de cent pays. Au Congo, c'est l'organisation patronale Unicongo qui est le principal relais de ce travail de mobilisation sur le sujet. En témoigne la Journée internationale de la sécurité et de la santé au travail qui s'est déroulée le 25 avril dernier à Pointe Noire, avec le soutien du groupe Total. Initiée depuis 2003 par l'OIT, cette journée, dont l'impact est international, tend à promouvoir un travail sûr, salubre et décent, dans la droite ligne de la philosophie de cette journée d'information qui se déroule aussi à l'échelle mondiale, avec des milliers de manifestations organisées en ce sens sur l'ensemble de la planète.

Au Congo, les thématiques abordées depuis 2003 dans le cadre de cette journée font aussi écho des réalités locales, avec notamment la sécurité routière, la survie en mer, l'hygiène et santé au travail, la prévention des accidents, le secourisme au travail, le management de la sécurité, ou encore la prévention des maladies professionnelles comme ce fut le cas cette année. Au regard des enjeux considérables que charrient les questions de la santé et de la sécurité au travail, il en va du rôle de chacun de participer à une amélioration de la situation. Gageons que les partenaires congolais engagés dans cette lutte ont au moins l'information entre leurs mains.

* Pour en savoir plus sur le programme SafeWork (en anglais) : www.ilo.org/safework

JEAN-CLAUDE MIKALA

Une vieille dame bientôt centenaire

Agence spécialisée dépendant de l'Organisation des Nations unies (ONU), l'OIT sera bientôt centenaire puisqu'elle a été créée en 1919 par les Etats signataires du Traité de Versailles, qui a entériné l'accord de paix entre l'Allemagne et les Alliés à l'issue de la Première Guerre mondiale. Arthur Fontaine, ingénieur, mécène français et l'un des concepteurs de l'institution, déclarait à cette occasion qu'« une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ». L'OIT publie chaque année de très nombreuses publications, adopte les nouvelles normes internationales du travail dans le cadre de sa Conférence internationale du travail, qui réunit une fois par an ses mandants (représentants gouvernementaux, représentants des travailleurs et des employeurs), déterminant à cette occasion le programme et le budget de l'organisation. Elle est à l'origine de 189 conventions et 201 recommandations, dont certaines remontent à sa création. Distinguée en 1969 avec l'obtention du prix Nobel de la paix, l'organisation compte actuellement 183 Etats membres.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT



Les villes de Brazzaville et Kinshasa vont-elles s'affranchir du fleuve qui les sépare ?

Un pont tant attendu...

Brazzaville et Kinshasa ont beau être les deux capitales les plus proches du monde, aucun lien fixe ne permet actuellement de les relier. Cette situation se traduit par des pertes de temps énormes et des coûts de transport élevés. Envisagé depuis des décennies, le projet pont route-rail Brazzaville-Kinshasa est en marche et l'ouvrage devrait enfin voir le jour, au même titre que le prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo. Le point sur ce dossier.

Le projet de construction du pont route-rail reliant les villes de Brazzaville, en République du Congo, et de Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), ainsi que le prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo (800 km) se trouve dans sa seconde phase d'étude. La première phase a permis de retenir le site de Maloukou Tréchet pour le pont route-rail, et le corridor sud pour le chemin de fer. Les données de cette première phase avaient été présentées aux autorités des deux pays en fin 2012, lors d'une rencontre à Brazzaville qui avait regroupé les experts des différentes parties prenantes au projet. Concernant le choix du site de Maloukou, les participants à cette réunion avaient jugé que celui-ci réduirait les points de rupture de charge en favorisant le développement du transport multimodal.

Le gouvernement congolais est en train de construire une zone industrielle et commerciale à Maloukou. Située au nord-est de Brazzaville, cette zone sera connectée à la voie ferrée et à la Nationale 1 reliant Pointe-Noire à Brazzaville. Du côté de Kinshasa, le site de Maloukou

constitue déjà une zone industrielle. Aux dires des experts, Maloukou offre les profondeurs favorables pour l'érection du pont, ainsi que d'excellentes perspectives de développement et de croissance économique pour les deux pays.

Un projet qui induit des retombées multiples

Le projet de pont route-rail est destiné à assurer le passage des marchandises et des personnes dans les conditions de sécurité optimale et d'économie du trafic automobile et ferroviaire. Il prévoit notamment :

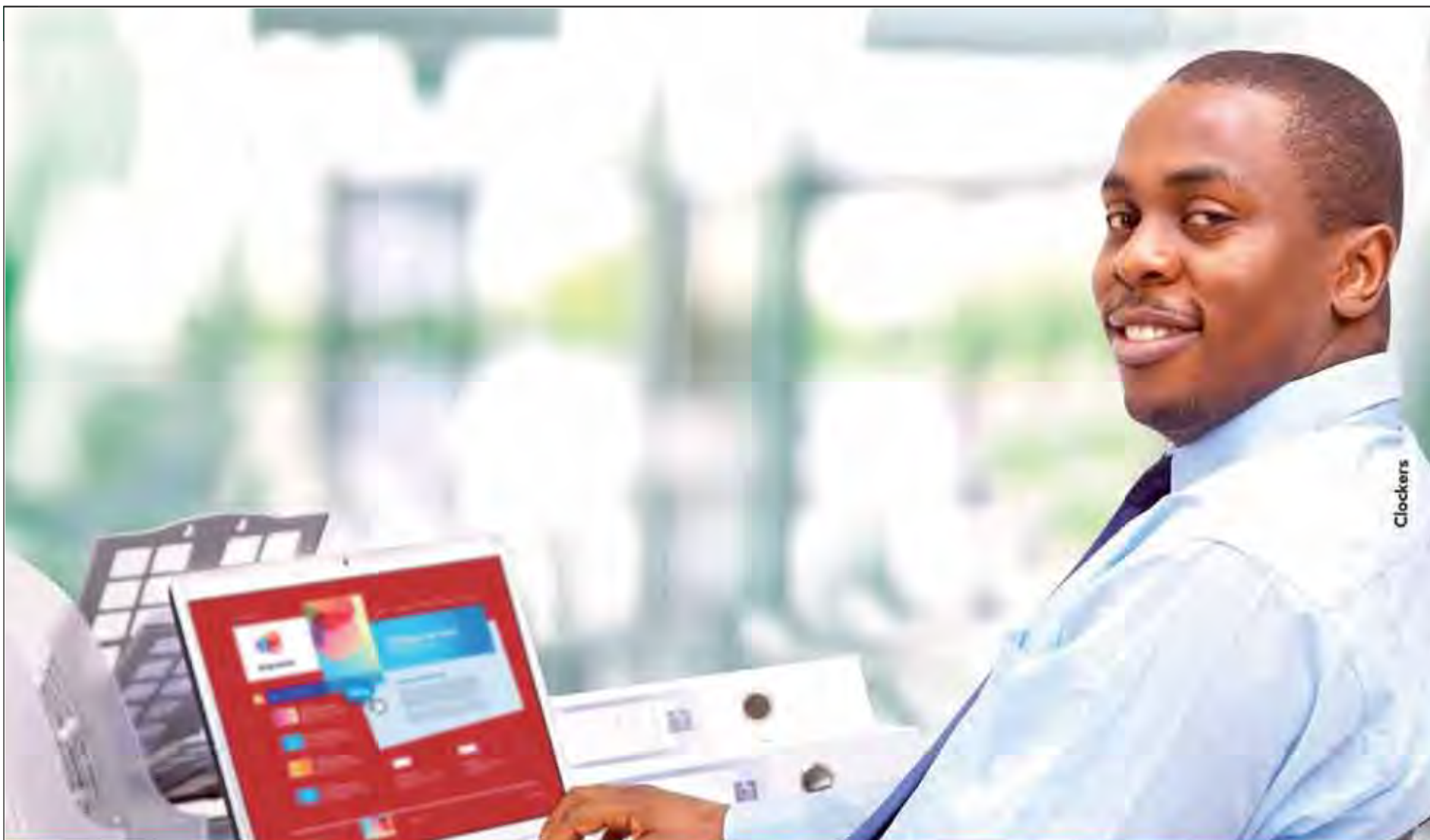
- l'ouverture d'une voirie d'accès sur chaque rive, destinée au raccordement de l'ouvrage aux réseaux routier et ferroviaire de chaque pays ;
- des installations terminales dissociées ou communes en liaison avec le caractère spécifique de l'implantation de l'ouvrage en zone frontalière pour le traitement des questions administratives, de police et de douanes.

Le pont route-rail Brazzaville-Kinshasa et le prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo faciliteront les échanges

commerciaux entre les deux pays, tout en améliorant la fluidité du trafic sur le corridor Cameroun-Gabon-Congo-Brazzaville-RDC, en touchant le Tchad et la République centrafricaine. Ces deux projets renforceront le processus d'intégration régionale et les échanges économiques entre les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et ceux de la Saded. Ils devraient en outre contribuer à la réduction des délais d'attente de la traversée du fleuve Congo entre Brazzaville et Kinshasa ; à l'accroissement de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace de la CEEAC ; à l'élimination de la rupture de la chaîne de transport pour les modes routier et ferroviaire ; à l'amélioration de l'efficacité des services de transport et à la réduction des coûts. Il sied de signaler qu'en plus de la zone industrielle et commerciale, les autorités brazzavilloises projettent de créer une cité moderne et un port à hauteur de Maloukou, sur le fleuve Congo.

Des financements complexes

Le projet bénéficie d'un appui de la Banque africaine de développement (BAD) qui avait accordé, en 2008, aux gouvernements des deux Congo, un don de 5 millions d'unités de compte (soit 3,796 milliards de francs CFA) pour le financement de l'étude. La BAD a aussi approuvé l'octroi à la CEEAC d'un don supplémentaire d'environ 1 million de dollars pour couvrir le gap de financement du volet étude du chemin de fer. Les études de ce projet ont déjà englouti quelque 8,97 millions de dollars américains. Au terme de leurs travaux, les experts avaient demandé aux gouvernements des deux Congo de solliciter la BAD en sa qualité de chef de file des bailleurs de fonds, de sensibiliser les partenaires financiers multilatéraux et bilatéraux autour des enjeux et de l'importance du projet. Ils avaient invité la CEEAC à prendre des dispositions utiles pour la poursuite des études sur la base du choix du site proposé, et à la production consécutive des dossiers à même de soutenir la recherche des financements auprès des bailleurs de fonds pour



La performance à haut débit ? Yes, Wifly

"Au-delà de la technologie, l'engagement commun des équipes Wifly est de délivrer, au quotidien, un service rapide et fiable, une assistance technique et commerciale disponible et réactive. Notre challenge est de vous apporter la meilleure expérience de l'internet"



Brazzaville, Avenue Orsis
Tél.: (+242) 22 281 01 01 / 22 281 58 58

Pointe Noire, Avenue Charles de Gaulle
Tél.: (+242) 06 945 00 00 / 05 590 15 15

Le choix de la performance

la réalisation du projet. S'agissant du prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilébo, les experts ont choisi le corridor du sud, estimant que celui du nord présentait des risques hydrologiques, géotechniques, géologiques et naturels susceptibles d'augmenter les coûts de construction et d'entretien d'infrastructures, ce, en dépit du profil plat et de la réduction possible des frais d'exploitation. Pour ces experts, sur le corridor sud, les techniques de mise en œuvre sont certes plus pointues, mais bien maîtrisées. Aussi, la population desservie est plus importante sur le corridor sud que sur le corridor nord.

Des interconnexions aujourd'hui insuffisantes

Une chose est sûre, l'aboutissement de ce projet devrait accélérer le rythme des activités commerciales en Afrique centrale où l'on constate l'absence d'interconnexion des réseaux de transport routier et ferroviaire, alors que la région figure parmi les plus nanties du continent africain en termes de ressources naturelles (mines, bois, pétrole, eau, etc.). A titre indicatif, la proportion moyenne des routes revêtues est d'environ 7%, comparativement à l'Afrique de l'Ouest (16%) et l'Afrique australe (25%). Exprimée en kilomètres, cette densité moyenne de route revêtue est seulement de 0,44 km pour 100 km² en Afrique centrale, contre 3 km pour 100 km² en Afrique de l'Ouest, et 3,4 km pour 100 km² en Afrique australe.

VISITE D'ALASSANE OUATTARA AU CONGO

De l'art de tisser des liens

Avec un taux de croissance qui flirte avec les 10% depuis deux ans, la Côte d'Ivoire a retrouvé une place de choix dans l'économie continentale. Ainsi, la rencontre du président Alassane Ouattara avec les opérateurs économiques congolais, le 9 juin dernier à Pointe-Noire, était chargée de sens. Elle a permis de réitérer une volonté commune de partenariat et d'échanges commerciaux entre les deux pays.

Pays leader au sein de la zone Uemoa (Union économique et monétaire ouest-africaine), la Côte d'Ivoire aurait-elle dompté ses démons ? Après plus d'une décennie marquée par la crise politico-militaire de 2002 jusqu'à celle qui a entouré l'élection présidentielle de 2010, embrasant le pays durant de longs mois, cette nation phare de l'Afrique de l'Ouest ambitionne aujourd'hui de faire partie du cercle, très envié, des pays émergents à l'orée 2020. Il faut dire qu'elle ne manque pas

d'atouts. Tout d'abord une stabilité politique retrouvée, en dépit d'un maillage de l'administration locale encore déficient, notamment dans le nord et l'ouest du pays.

La Côte d'Ivoire veut diversifier son économie

Après avoir pris officiellement ses fonctions en mai 2011, le nouveau président, Alassane Ouattara, a mis en route un vaste programme de réhabilitation des infrastructures locales via un Programme natio-

nal de développement (PND) qui court sur la période 2012-2015. Pour la seule échéance 2013-2015, les investissements à réaliser sont chiffrés à hauteur de 9509,9 milliards FCFA (soit environ 19 milliards de dollars). Les bailleurs de fonds institutionnels – parmi lesquels le FMI et la Banque mondiale – et tous les autres financiers ont été sollicités à cet effet.

On se souvient que le binôme café-cacao est la clé qui a permis l'avènement du fameux miracle ivoirien durant les deux décennies qui ont suivi l'indépendance du pays. Et si bien des déconvenues sont apparues ensuite à l'aune d'une dégringolade du prix de ces matières premières et d'une économie insuffisamment diversifiée, la Côte d'Ivoire nouvelle semble avoir tiré les leçons du passé et s'appuie aujourd'hui sur un tertiaire florissant, tiré par les secteurs de la banque et de la téléphonie. Le pays produit également du gaz naturel, et l'activité pétrolière, bien qu'encore modeste, suscite des attentes importantes suite à la récente découverte, par le groupe Total, d'un gisement en eaux profondes au large d'Abidjan. La Côte d'Ivoire reste par ailleurs le premier producteur mondial de cacao. Quant à sa capacité énergétique, elle doit être décuplée dans les années à venir, le pays vendant déjà de l'électricité aux pays voisins. Ce sont tous ces atouts que le président Ouattara n'a pas manqué de rappeler à ses hôtes congolais, soutenu dans son intervention par un film produit par le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici).



QUEL EST LE PREMIER RÉSEAU
D'AGENCES BANCAIRES AU CONGO ?

LA CONGOLAISE DE BANQUE,
BIEN SUR !



LCB, la première banque proche de vous.

www.lacongolaisedebanque.com



A. Ouattara
regarde
l'avenir avec
confiance.

Des accords commerciaux en devenir

Du côté congolais, l'organisation patronale Unicongo figurait en bonne place lors de cette rencontre avec le chef de l'Etat ivoirien. Les autorités congolaises étaient représentées par le ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration ; le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande ; les préfets des départements de Kouilou et Pointe-Noire ; le maire de Pointe-Noire. C'est le président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire, M. Didier Mavouenzela, qui a ouvert les débats, insistant sur l'implication de son pays dans la réalisation d'importantes infrastructures visant à rétablir le Congo dans son rôle naturel de pays de transit, grâce à sa position géographique en Afrique centrale. Il a par ailleurs évoqué la balance commerciale entre les deux pays, avec 135 milliards de francs CFA d'importations du Congo en provenance de Côte d'Ivoire – composées notamment de produits agroalimentaires, d'articles en plastique et de produits chimiques – contre 58 milliards d'exportations. Il a enfin souligné le fort potentiel de développement des échanges commerciaux et des partenariats entre les entreprises privées des deux pays. Pour sa part, le chef d'Etat ivoirien a souhaité une coopération plus forte et diversifiée entre son pays et le Congo grâce aux possibilités de développement des échanges multiformes, illustrées par la liaison aérienne récemment établie par Air Côte d'Ivoire, la présence des entreprises ivoiriennes au Congo et par la formation des Congolais dans les métiers de la mer à Abidjan. Autant de raisons qui portent à croire que les relations bilatérales entre les deux pays ont de beaux jours devant elles.

JEAN-PIERRE PONT

ACTIVITÉS PORTUAIRES

Un destin doré pour le Port autonome de Pointe-Noire

Le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) est en train de vivre le début d'une ère glorieuse de son histoire grâce aux efforts financiers colossaux consentis dans la modernisation des infrastructures portuaires. Sa vocation de plateforme de transbordements en Afrique centrale ne fait plus l'ombre d'aucun doute ; en témoigne la hausse du chiffre d'affaires et du trafic conteneurs EPV résultant de la fluidité du trafic et de la modernisation des mécanismes d'embarquement et de débarquement des marchandises.

Considéré comme l'un des ports les plus importants en eau profonde dans le golfe de Guinée, le Port autonome de Pointe-Noire se modernise dans le cadre de son programme d'investissements prioritaires, d'un coût global de plus de 450 milliards de francs CFA. C'est un ambitieux programme cofinancé par le gouvernement congolais et les bailleurs de fonds internationaux, notamment l'Agence française de développement (AFD) et la Banque



OCEAN
EXPRESS

Votre Partenaire Logistique

Depuis 1996 OCEAN EXPRESS offre un service maritime et une solution logistique pour l'industrie pétrolière et gazière en Afrique occidentale.

Transport maritime

Transit

Transport

Acconage

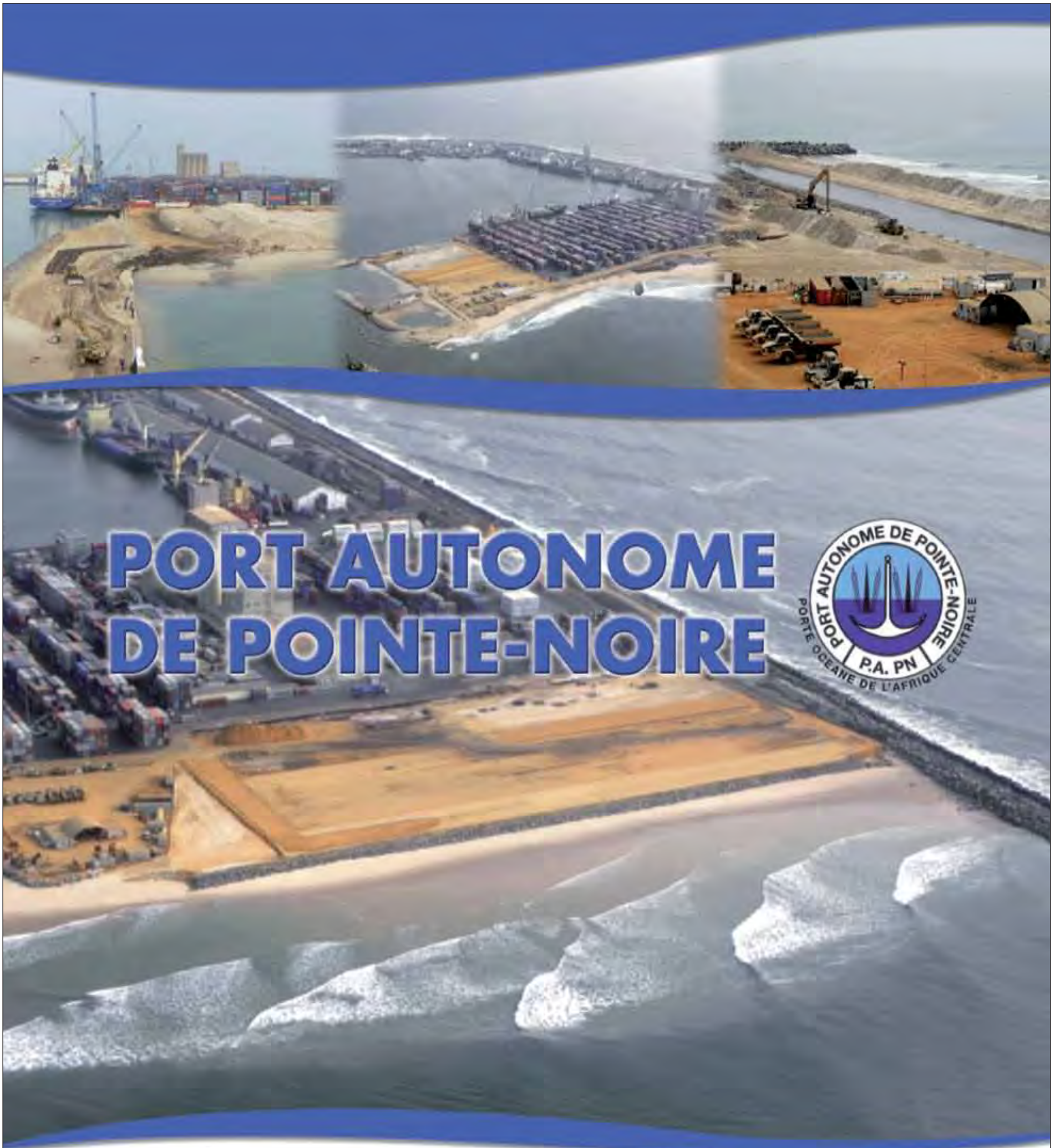
Logistique

Ocean-Express

Avenue de Loango, BP 646 POINTE NOIRE

TEL : 00 242 672 38 38

<http://www.oceanexpress-congo.com/>



PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE



Porte Océane de l'Afrique Centrale

E-mail : info@papn-cg.org - Web : www.papn-cg.org
République du Congo

1^{er} réseau de logistique en Afrique



BOLLORÉ AFRICA LOGISTICS EST LE PREMIER RÉSEAU DE LOGISTIQUE ET DE TRANSPORT EN AFRIQUE. Fort de ses 250 filiales réparties dans 43 pays, notre réseau panafricain offre un maillage sans précédent sur le continent. Opérateur portuaire de tout premier plan, Bolloré Africa Logistics est le spécialiste de la gestion des corridors terrestres et des grands projets industriels. Avec nos marques commerciales, nos équipes impliquées sur le terrain, notre professionnalisme, nous répondons à toutes vos demandes partout en Afrique.

européenne d'investissement (BEI), respectivement à hauteur de 15 milliards de francs CFA chacune, ainsi que la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) à hauteur de 6 milliards de francs CFA, et le concessionnaire du nouveau terminal à conteneurs, Congo Terminal, dans le cadre des engagements pris au titre de la concession.

L'objectif visé est de renforcer la compétitivité du Port autonome de Pointe-Noire en tant que point de chute des flux du trafic maritime international en Afrique centrale. Les actions du programme d'investissements prioritaires du Port autonome de Pointe-Noire portent sur l'extension et la modernisation du terminal à conteneurs, l'extension et la réhabilitation des quais G du terminal à conteneurs sur un linéaire total de 800 mètres, le dragage d'approfondissement du chenal et des postes à quai pour atteindre un tirant d'eau de 16 mètres, la réhabilitation du système d'adduction d'eau (avec la construction d'un château d'eau) et d'électrification, l'extension des terre-pleins du terminal à conteneurs, la construction des entrepôts et des silos, l'aménagement du parc à bois et d'autres opérations.

Une porte d'entrée en Afrique centrale

Le Gouvernement congolais avait lancé en 2008 un appel d'offres international à l'issue duquel le groupe Bolloré avait été retenu pour la mise en concession du terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire. La gestion de ce terminal à conteneurs est assurée par la société Congo Terminal, dont 50% des actions sont détenues par le groupe Bolloré, 25% par les sociétés Socotrans, Samariti et Translo et 25% par les sociétés privées congolaises. Le groupe Bolloré prévoit de consentir dans ce projet un investissement de 374 milliards de francs CFA sur la période de la concession, qui est de vingt-sept ans. Ainsi, dès 2009, la société Congo Terminal a entrepris des travaux de modernisation avec la construction de la zone logistique, qui ont permis de traiter la même année 290.000 conteneurs EVP* au Port Autonome de Pointe-Noire, puis a lancé en décembre 2010 les travaux d'extension des terre-pleins du terminal à conteneurs, qui ont permis de traiter 442 802 conteneurs EVP en 2011 et 509 037 en 2012.

En 2013, le cap est mis pour manipuler au moins 600.000 conteneurs EVP. Concernant les équipements d'exploitation, Congo Terminal a procédé à l'installation et à la mise en service, en mai 2013, sur le nouveau quai G4, de deux portiques de quai sur un total prévu de huit. Ces engins participent à la réduction de la durée des navires à quai et améliorent déjà le rythme des cadences portuaires. « Il y aura à terme huit portiques, les deux suivants sont en cours de commande. Ils vont venir s'intercaler avec les autres. Dans quelques années, on arrivera à manipuler 1 million de conteneurs EVP dès qu'on aura la pleine capacité et la totalité du quai en cours de finition. La finalité, c'est de faire du port de Pointe-Noire la porte d'entrée de l'Afrique centrale », a expliqué le directeur général de Congo Terminal, Michel Antonelli.

Trafic et chiffre d'affaire en hausse

De 2009 à 2013, Congo Terminal a investi dans le projet à hauteur de 180 millions d'euros (117 milliards de francs CFA) sur un montant global d'investissements d'environ 350 millions d'euros (227,5 milliards de francs CFA). Jusqu'à la fin des investissements prévus, le Port autonome de Pointe-Noire connaîtra à coup sûr une évolution exceptionnelle, aussi bien en termes de trafic que de chiffre d'affaires. Financées par le Gouvernement congolais, les opérations de dragage ont permis de ramener la profondeur du port de 13 à 16 m. Les navires à grand tirant d'eau, transportant au moins 7 000 conteneurs y accostent avec aisance, le chenal d'entrée, le bassin portuaire et les quais étant approfondis. Côté chiffre d'affaires, les résultats enregistrés ces dernières années sont satisfaisants, car celui-ci est passé de 29,604 milliards de francs CFA en 2011 à 34,508 milliards francs CFA en 2012. Le trafic quant à lui, s'est accru de 6,889 millions de tonnes en 2011 contre 7,652 millions de

tonnes en 2012, soit une hausse de 11,07%. Le trafic conventionnel pour sa part a également augmenté de 2,228 millions de tonnes en 2011 à 2,554 millions de tonnes en 2012.

Pour Michel Antonelli, ces investissements qui se réalisent tous azimuts au niveau du Port autonome de Pointe-Noire entraînent *ipso facto* la croissance du trafic. « On s'attend à la croissance. Après, il faut se dire que la croissance n'est pas limitée. Cela tient compte du volume du trafic sur l'Afrique. Le but est de faire de Pointe-Noire la portée de l'Afrique centrale pour développer des transbordements ; le corridor qui amènera par l'intérieur vers tous les pays enclavés ; et pour faciliter toutes les importations du Congo avec les moyens plus modernes », a-t-il ajouté. Le développement du trafic sera également facilité avec la construc-

tion des deux ports secs prévus à Tchiamba Nzassi, sur la RN4, et à Liambou, sur la RN1, qui permettront de favoriser la sortie des marchandises du port avant leur acheminement vers l'hinterland et avec la création de la future zone franche.

Des facilités de navigation et d'accostage

La modernisation des installations du Port autonome de Pointe-Noire permet de booster les échanges économiques et commerciaux entre la République du Congo et ses pays voisins d'Afrique centrale. Elle accélère le rythme des échanges commerciaux entre l'Afrique centrale et les autres régions du monde, notamment de l'Europe, de l'Amérique et surtout de l'Asie. L'Afrique centrale représente un vaste marché économique de plus de 100 millions d'habitants.

CODISCO

- Quincaillerie industrielle
- Parc Acier (tôles, poutrelles, laminés marchands)
- Fer à béton
- Froid & climatisation
- Désinsectisation, désinfection, dératisation
- Magasin de pêche



EGA

FACOM

HILTI

DAIKIN

Castrol Eutecic Castolin

BP 459 - POINTE NOIRE - CONGO

Tél. 06 650 92 61

e-mail : codisco@codisco-congo.com

De Pointe-Noire, les marchandises transitent à Brazzaville via le chemin de fer Congo-Océan (CFCO) et la route nationale n°1 (en construction, le premier tronçon de 180 km entre Pointe-Noire et Dolisie étant déjà achevé). Elles gagnent ensuite la partie septentrionale du Congo et les pays voisins comme la République centrafricaine (RCA) et la République démocratique du Congo (RDC) par le débarcadère fluvial de Brazzaville et le fleuve Congo (le Gouvernement ayant le projet de construire dans les prochaines années un pont route-rail au nord de Brazzaville), le Gabon et le Cameroun par la route nationale n°2 reliant Braz-



zaville à Ouessou (plus de 800 km au nord-ouest). Le Port autonome de Pointe-Noire est le seul port en eau profonde de l'Afrique centrale d'accès direct depuis la mer et qui offre des facilités de navigation et d'accostage 24 heures sur 24. Le pilotage et le remorquage sont obligatoires et également assurés 24h/24h. Le pilotage concerne tout navire ayant une jauge nette supérieure ou égale à 100 tonneaux, et le remorquage tout navire ayant une jauge brute égale ou supérieure à 2000 tonneaux. Deux sociétés shipchandler installées dans le port assurent l'avitaillement des navires. L'eau et les hydrocarbures sont fournis aux navires soit à quai (oléoduc, camions citernes, etc.), soit au large par remorqueurs. Les activités d'accionage, de manutention, de consignation et de transit sont concédées à des sociétés privées.

Une volonté de simplifier les formalités administratives

En dehors des installations et des équipements, les autorités congolaises ont pris à bras-le-corps la question du renforcement des capacités administratives et financières du port. C'est dans cette lancée qu'elles ont résolu de construire un nouveau siège moderne pour le Port autonome de Pointe-Noire. D'une durée de trois ans, les travaux de cet édifice de seize étages, lancés en 2011, sont chiffrés à plus de 17 milliards de francs CFA.

Parallèlement, les autorités congolaises ont mis sur pied un guichet unique maritime (Gumar) au niveau du port, destiné à faciliter les procédures d'importation et d'exportation. Ce guichet virtuel a été conçu par le Bureau international maritime (BIMV) basé en Belgique. Ce guichet devra simplifier les formalités administratives et douanières ; sécuriser les recettes douanières et fiscales ; réduire la durée de dédouanement des marchandises et des coûts connexes ; promouvoir le commerce électronique ; réduire le temps de transit des marchandises dans les enceintes portuaires et aires logistiques multimodales. Il contribuera à la réduction de la fraude, à la rentabilisation des moyens consentis dans la modernisation des installations, à la diminution du délai de dédouanement des marchandises de vingt-six à deux jours.

Un établissement public à autonomie de gestion

En matière de sûreté et de sécurité des installations, le Port autonome de Pointe-Noire ne figure pas sur la liste noire de l'Organisation maritime internationale (OMI). Ses installations sont conformes aux dispositions édictées par le Code international sur la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS), adopté par les Nations unies au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. L'entrée des usagers est réglementée par le port des badges de contrôle d'accès. Le contrôle des navires est assuré dans le cadre du Mémoire d'entente sur le contrôle des navires par l'Etat du port dans la région d'Afrique de l'Ouest et du centre (MOU d'Abuja) dont Pointe-Noire abrite le centre d'information et de documentation.

Le Port autonome de Pointe-Noire a été créé en 2000 suite à la scission de l'Agence transcongolaise des communications (ATC). Il possède le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial, doté d'une autonomie de gestion. La première pierre de construction avait été posée par le gouverneur Antonetti, le 11 juillet 1934. L'ouverture au trafic était intervenue le 1er avril 1939 avec la mise en service d'un quai de 200 mètres linéaires. L'accostage du premier paquebot le Foucault avait alors marqué l'inauguration officielle du port, en présence du gouverneur général Joseph Reste.

*L'équivalent vingt pieds (EVP) est une unité de mesure. Un conteneur standard d'un EVP mesure 2,591 mètres (8,5 pieds) de haut sur 2,438 m de large (8 pieds) et 6,096 m (20 pieds) de long, soit environ 38,5 mètres cubes.

ENCO

ENERGIE du CONGO

Nos secteurs d'activités

Réseaux d'énergie, MT, BT,

Courants Faibles,

Télécommunication,

Climatisation,

Hydraulique,

Plomberie,

POINTE NOIRE

Route de l'Aéroport
Téléphone : 06 682 03 16

E-Mail : secretariat@enco-congo.com

BRAZZAVILLE

Rue Léon Jacob – Mpila
Téléphone : 06 988 11 88

E-Mail : secretariat@enco-congo.com

*L'énergie partout,
l'énergie pour tous.*

CONGO TERMINAL

POINTE-NOIRE

Un terminal moderne pour Pointe-Noire Port de référence en eau profonde d'Afrique Centrale



Congo Terminal, filiale de Bolloré Africa Logistics, poursuit son plan de modernisation dans le cadre d'un partenariat public-privé. Un programme d'investissement ambitieux qui vise à doter le Port Autonome de Pointe-Noire d'un nouveau terminal à conteneurs performant et moderne, à la hauteur des ambitions économiques du Congo. Le port de Pointe-Noire a pour objectif de devenir une véritable porte d'entrée des corridors terrestres afin de désenclaver les régions voisines du Congo (RDC, RCA, Cabinda). Avec Congo Terminal, le port de Pointe-Noire concrétise sa vocation de port de transbordement pour la sous-région.

Bolloré
AFRICA LOGISTICS

Terminal à conteneurs — Enceinte portuaire
B.P. 855 Pointe-Noire (Congo) — Tél. +242 05 775 00 00 — e-mail : contactct@congo-terminal.com
www.congo-terminal.net



Guichet Unique des Opérations Transfrontalières

PRESENTATION

Le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières, en sigle GUOT, est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). Placé sous la tutelle du Ministère des Transports de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, le GUOT vise à simplifier les procédures et à faciliter les formalités administratives, commerciales et douanières, tout en réduisant les coûts et délais de passage des marchandises aux frontières.

Le GUOT, en réalité est une plateforme d'échange d'informations, qui aura aussi pour rôle de fournir des services informatiques et de communication afin d'assurer les échanges de données impliqués par les procédures et formulaires dématérialisés du commerce extérieur. De ce fait, il s'agit de simplifier les opérations transfrontalières en répondant aux exigences du droit du commerce international.

Sur le plan pratique, le GUOT se caractérise par un point d'entrée unique électronique pour la soumission et le traitement de toutes les données, et de tous les documents nécessaires aux opérations d'importation ou d'exportation de marchandises.

Le GUOT soutient l'interconnexion de tous les acteurs participant au commerce extérieur, afin de pouvoir garantir l'interopérabilité de leurs systèmes d'information.

PARTENAIRES



Siège



Salle Serveurs



Salle Banalisée



Eugène Rufin BOUYA
Directeur Général

ANALYSE



Deux défis pour les entreprises et leurs managers

Quoi qu'il adienne, les entreprises et leurs dirigeants devront concentrer leurs efforts sur quelques points clés pour s'adapter. A titre d'exemple, voici deux problématiques soulevées par ce rapport et des pistes de solution.

Le leadership : les managers devront, entre autres, savoir persuader et influencer des travailleurs beaucoup plus indépendants. Ils auront aussi à repenser les niveaux auxquels prendre les décisions stratégiques, en haut, ou au contraire à des degrés moins élevés de la pyramide hiérarchique.

• **Conséquence :** faire du management une force facilitant les activités transversales plutôt que la réduire à la seule fonction de décision.

La culture d'entreprise : davantage de salariés capables de réfléchir seront nécessaires, tandis que les tâches qui peuvent être automatisées ou scriptées diminueront. Un des enjeux : créer une culture à même d'attirer et d'encourager les personnes présentant ces qualités de réflexion requises, dans un contexte de compétition accrue et de plus grande indépendance des travailleurs.

• **Conséquence :** passer, si nécessaire, d'une culture d'entreprise forte à un mode d'engagement plus consensuel et moins rebutant.

Les nouveaux « mondes » du travail

Des travailleurs confrontés à la mobilité de l'emploi, interconnectés et plus autonomes... La révolution numérique va changer nos habitudes et remettre en question les schémas auxquels nous étions habitués. Bienvenue dans le monde de demain.

À quoi ressemblera le monde du travail de demain ? Le rapport d'un groupe de réflexion, intitulé « Modes de travail : espace, lieux et technologie en 2016 », apporte une ébauche de réponse. Il envisage quatre scénarios d'organisation du travail, puis développe les défis stratégiques que devront relever les entreprises si elles veulent rester compétitives. Dans cette optique, la flexibilité du temps et des lieux de travail ainsi que la propriété intellectuelle devront être leurs deux priorités managériales, estime le rapport. La réflexion relève plus de l'anticipation que la science-fiction : elle est basée sur l'observation des tendances actuelles, en germe ou plus ancrées. D'ailleurs peut-être travaillez-vous déjà comme dans le futur sans le savoir ? La réalité sera probablement un mélange de ces quatre scénarios.

Les mondes mutuels

Tout se passe dans le cadre des communautés locales, vie privée comme professionnelle. Le modèle coopératif prévaut, au lieu du « big business ». Oubliés aussi dans ce système les trajets pour aller au bureau : les gens préféreront travailler dans de petites entreprises locales, souvent connectées au réseau d'autres structures similaires.

Les « répondants »

La figure du consultant free-lance deviendra dominante, tandis que celle du salarié déclinera. Il ne sera pas rare de travailler pour plusieurs entreprises. On perdra en sécurité de l'emploi, en visibilité et en routine ce que l'on gagnera en liberté. La majeure partie des tâches s'effectuera chez soi, avec la possibilité de s'installer temporairement dans les bureaux de son client du moment. Dans



un contexte d'incertitude sur l'avenir, les travailleurs alterneront périodes d'activité intense et repos. Ce sera à eux d'aller vers les entreprises et non l'inverse, même si celles-ci devront veiller à rester attractives.

Les cottages électroniques

Comme ce nom le suggère, le télétravail deviendrait la norme, univers privé et professionnel se confondant. Plus besoin de subir une heure de transport, les salariés se « logeront » de chez eux sur le réseau de l'entreprise. Les réunions se tiendront dans de petits bureaux centraux situés à courte distance. La flexibilité du temps de travail s'impose. Les

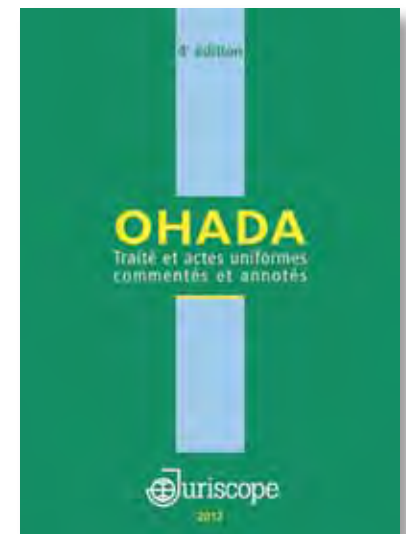
salariés disposeront de plus de marge de liberté dans leur activité.

Les disciples de la nuée

Cette appellation poétique cache simplement une extension de l'organisation actuelle des grandes entreprises, avec des salariés se rendant sur un lieu de travail centralisé. Le rôle croissant des technologies de l'information multipliera les façons de collaborer et accroîtra l'efficacité. Le contrôle du travail sera omniprésent. La frontière entre travail et vie privée restera marquée.

LÉGISLATION

Ce que le traité Ohada a changé



Le traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada) a été signé par 14 Etats africains membres de la zone franc, le 17 octobre 1993, à Port-Louis (Ile Maurice). Après avoir été ratifié par ses membres, il est entré en vigueur le 18 septembre 1995.

AC ARCHITECTURE - IMAGERIE ET CONSTRUCTION
 ETUDES ARCHITECTURALES, INGENIERIES (5 LICENCES ROBOBAT CERTIFIEES ISO 2000-9001)
 SIEGE SOCIAL: 221 AVENUE NELSON MANDELA / TEL. : (+242) 05.551.09.74 / 06.666.24.86
 BP : 14756 BRAZZAVILLE / E MAIL : aicetudes@gmail.com

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

MEMORIAL PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA, VUE DE NUIT

UN REVE PEUT DEVENIR UNE REALITE

Selon son article 1^{er}, le traité a pour objet « l'harmonisation du droit des affaires par l'élaboration et l'adoption de règles communes simples, modernes et adaptées à la situation de leurs économies, par la mise en œuvre de procédures judiciaires appropriées et par l'encouragement au recours de l'arbitrage pour le règlement des différends contractuels ».

Il s'agit principalement de mettre à la disposition de chaque État des textes juridiques simples et techniquement performants, de faciliter les échanges à travers les frontières de l'aire Ohada ainsi que la communication et le transfert des techniques modernes de gestion des entreprises, mais également d'instaurer la sécurité juridique et judiciaire des entreprises en restaurant un climat de confiance... L'harmonisation juridique ainsi préconisée se réalisera par l'adoption de règles communes qualifiées d'« Actes uniformes » dans le domaine du droit des affaires, tel le droit des sociétés commerciales, le droit commercial général, le droit des sûretés, le droit de l'arbitrage... Mais quel est aujourd'hui leur apport à la pratique du droit des affaires en Afrique ?

Des avancées notables

Le traité a permis d'enregistrer de réels progrès dans la pratique du droit des affaires dans les Etats signataires. Ces avancées peuvent être résumées de la manière suivante :

- *Les normes sont unifiées* : avec les Actes uniformes, tous les Etats possèdent la même législation dans les domaines du droit des affaires. Bien que récemment créée, l'Ohada a en effet permis d'élaborer un environnement juridique commun, abolissant de ce fait les frontières juridiques. Ainsi, dans chacun des États de

l'espace Ohada, il n'est plus nécessaire à l'investisseur de se procurer et de se familiariser à une législation locale disparate. Il dispose du même éventail de dispositions juridiques partout où il se rend. - *Les normes sont connues* : la large publication des Actes et leur codification ont mis à la disposition des investisseurs un corps de règles identifiées applicables dans l'espace Ohada. L'accessibilité, la connaissance et le suivi de l'entier dispositif du droit des affaires en sont rendus plus aisés. Il en résulte une sécurisation des avis juridiques.

- *Les normes sont modernes* : les Actes ont permis la modernisation du droit des affaires des Etats concernés qui, pour la plupart, possédaient jusqu'en 1998 des textes totalement inadaptés, datant des années coloniales ! Ils ont instauré des dispositifs juridiques modernes et pragmatiques, sources de sécurité des investissements.

A titre d'exemple, on peut relever la possibilité de constituer des structures légères comme les sociétés unipersonnelles, notamment sous la forme de « Société unipersonnelle à responsabilité limitée » et de « Société anonyme unipersonnelle ». En droit des sûretés, la possibilité existe désormais de prendre des garanties pour le financement des projets ou l'achat de marchandises, notamment par le gage de créances, le nantissement de valeurs mobilières, le nantissement de marchandises, etc. Au total, sans être parfaits, les Actes uniformes de l'Ohada ont doté les Etats adhérents de normes juridiques modernes et harmonisées qui sont de nature à favoriser les investissements et rassurer les investisseurs.

LE MONDE DU TRAVAIL

Réussir un brainstorming

N'est-on pas plus intelligent à plusieurs que seul ? C'est le principe qui soutient l'utilité des sessions de brainstorming, un outil incontournable pour les entreprises exerçant dans un marché compétitif.

Une séance de brainstorming est une rencontre « remue-méninges ». Si vous avez besoin d'innovation pour vos services, produits, processus ou technologies, il est vivement conseillé d'en organiser une ou plusieurs. Pour que votre brainstorming soit efficace et que vous en sortiez avec des idées de nature à gonfler votre chiffre d'affaires, voici quelques règles d'or très importantes :

Le cadre

Sortez du cadre habituel : cela implique d'organiser la séance en dehors de vos locaux et, de surcroît, de se rendre dans un endroit qui sort du « déjà-vu ». De plus, le brainstorming doit se dérouler à l'abri des regards, du bruit et surtout de tout flux de personne. Plus vous serez dépayés, mieux les méninges en seront excitées et prêtes à produire des idées.

Les participants

Le chiffre idéal se situe entre cinq et quinze personnes. Choisissez les participants qui vous semblent capables d'apporter quelque chose. Ne vous limitez seulement pas aux seuls départements concernés. Si vous avez détecté des traces de créativité chez un salarié d'un autre département, pourquoi ne pas l'inviter ? Les participants doivent être issus d'horizons tout à fait divers.

Le facilitateur

Vous devez avoir un excellent facilitateur. Son rôle consiste à animer la séance en distribuant le tour de parole. Mais un excellent facilitateur possède au demeurant l'art de savoir poser les questions et rebondir sur certaines réponses afin de stimuler la participation et la créativité. En général, vous le remarquerez par son talent en communication orale introspective (animation et échange dynamique), mais surtout par sa perspicacité et son jugement correct des situations.

L'atmosphère

Vous devez bien préciser à tous les participants qu'on ne censure aucune idée ou suggestion et que la situation ne se prête pas à la compétition ou à la rivalité. Pas de commentaires désobligeants ou critiques. Toute idée est acceptée et notée afin de ne pas inhiber le processus. Encouragez les idées exagérées et hors normes, privilégiez la quantité, vous ferez le tri sur la qualité plus tard. La clé, c'est la liberté absolue d'imagination ; laissez les gens dire tout ce qui leur passe par la tête.

L'exploration ou discussion

Toutes les idées émises sont inscrites sur un tableau visible par chaque participant. Après la phase de production des suggestions, le facilitateur doit procéder

à leur exploitation. Il les regroupe et les hiérarchise. Ensuite, il devra relier les idées, reformuler celles qui sont confuses ou éliminer les propositions hors sujet, et regrouper les idées similaires. Des précisions peuvent être demandées, il est alors possible de discuter et de critiquer.

La clôture

Plusieurs méthodes peuvent permettre de sélectionner les meilleures idées. Les trois méthodes les plus productives consistent à donner un score ou un pourcentage aux idées et à les classer, à recourir au vote, ou à procéder par processus d'élimination jusqu'à retenir les meilleures d'entre elles.

LASME ADOU

NileDutch
THE AFRICA CONNECTION

NileDutch Congo (En face de la CFAO)
Intersection des rues Côte Matève et Tchionga | Centre-Ville, B.P. 5131 | Pointe Noire
info@niledutchcongo.com
www.niledutch.com



Informations

Société: Total E&P Congo

Activité: Exploration et

Production d'hydrocarbures

Adresses

Avenue Raymond Poincaré
BP: 761 - Pointe-Noire
République du Congo

+ 242 - 22 294 60 00

+ 242 - 22 294 63 39

+ 242 - 22 294 68 75

www.total.com

Chiffres

Date de création: 1969

Chiffre d'affaires: 3,2 MUSD

Employés: 1237 (au 4^{ème} trimestre 2012)

Production: 165 000 bbl/j (2012)



Total E&P Congo, Société Anonyme de droit congolais au capital social de US\$17 200 000 et filiale de Total SA, est le premier opérateur pétrolier du pays, avec près de 60% de la production nationale, soit environ 165 000 barils équivalent pétrole par jour en 2012. Premier employeur privé et premier investisseur de la République du Congo, il est un acteur majeur dans le paysage économique congolais.

Les activités de Total au Congo ont démarré en 1968 et ont conduit rapidement à la première découverte dans l'offshore conventionnel du champ d'Emeraude, mis en production en 1972. Créée dès 1969, la filiale a depuis construit et mis en production de multiples sites dans l'offshore conventionnel. La découverte en 1998 de Moho-Bilondo par 700 mètres de profondeur d'eau a ainsi mis en évidence sur le bloc d'exploration de Haute Mer le premier gisement de l'offshore profond congolais. La mise en production de Moho Bilondo en avril 2008 a ainsi marqué un tournant dans l'histoire pétrolière du Congo.

Tout en maintenant sa présence dans l'offshore conventionnel, Total E&P Congo s'oriente vers les perspectives prometteuses des très grands fonds, avec notamment le projet de développement de Moho Nord, le défi majeur de Total E&P Congo, mais aussi la poursuite de l'exploration sur MTPS (Mer Très Profonde Sud : 2000 à 2500 mètres d'eau) où 5 découvertes ont déjà été faites à ce jour.

La stratégie de Total reste fondée sur l'exploration active de nouveaux gisements, notamment dans les grands fonds, ainsi que sur l'optimisation et la pérennisation de l'intégrité des champs arrivant à maturité.

Total est également opérateur du principal terminal pétrolier du Congo, à Djéno, dans le département de Pointe-Noire. Il reçoit environ 270 000 barils par jour des différents sites pétroliers. Sa capacité s'accroît régulièrement, suivant l'évolution de la production pétrolière nationale.

Le développement durable est inscrit au cœur des activités de Total E&P Congo. L'entreprise met l'accent sur le respect de l'environnement et de la sécurité des hommes, appuie le développement économique du Congo, et agit fortement en matière de santé et d'éducation auprès de la population locale. Cet engagement volontaire et durable dans la société civile congolaise a permis de créer une relation de confiance entre Total E&P Congo et ses partenaires.

« Nos principaux objectifs sont de maintenir notre socle de production et d'intégrer le projet Moho-Nord dans la filiale. »

Babak BAGHERZADEH,
Directeur Général



Unicongo

La voix des entreprises

Depuis sa création, l'union patronale et interprofessionnelle du Congo a accompagné et conseillé les entreprises, confrontées aux mutations d'une économie autrefois centrée sur le local et le secteur public, mais aujourd'hui fortement imprégnée par le contexte international. Au fil du temps Unicongo a dû adapter son fonctionnement pour répondre à ces nouveaux défis et aux besoins de ses adhérents. Zoom sur son évolution et ses engagements.

Nous sommes en 1958 et l'Afrique équatoriale française (AEF), dont la capitale siège à Brazzaville, vit ses dernières heures. Les quatre territoires qui la composent – Gabon, Moyen-Congo (aujourd'hui République du Congo), Tchad et Oubangui-Chari (aujourd'hui République centrafricaine) – vont bientôt accéder à une autonomie nouvelle, courte transition avant leur indépendance en août 1960. C'est durant cette période charnière que naît Unicongo, organisation patronale alors régie par la loi dite « de 1901 »*. Elle est l'héritière d'une section territoriale de l'Union patronale et interprofessionnelle qui existait déjà du temps de l'AEF. L'organisme va très vite prendre sa forme actuelle autour de sa vocation première : rassembler les principaux organismes professionnels qui participent à l'activité économique congolaise. Il faudra attendre le début des années 1980 pour que l'Union connaisse une première restructuration, motivée notamment par un nombre croissant d'adhérents et la nécessité de s'adapter à des problématiques économiques nouvelles. Puis c'est à nouveau au terme d'une double décennie, en 2003, qu'Unicongo procède à une réforme de ses statuts dans le dessein d'optimiser le fonctionnement et l'articulation des différentes fédérations qui la composent.

La recherche d'une meilleure efficacité au plan interne

Unicongo est aujourd'hui un partenaire incontournable au sein de l'activité économique congolaise. Mais dans le but de renforcer cette assise, l'année passée a été

marquée par une importante refonte de son organisation interne. Tout d'abord par une nouvelle réforme de ses statuts, avec un premier objectif qui tendait à réaffirmer le caractère unitaire de ses instances. Cette intention s'est traduite par l'avènement de **fédérations nationales** qui se sont substituées aux fédérations régionales présentes jusqu'alors. Dans cet esprit, tous les deux mois, un nouveau **Comité des fédérations** se réunit alternativement à Brazzaville et Pointe-Noire, en présence des représentants des différentes fédérations. Une autre préoccupation d'une organisation comme Unicongo concerne les questions transversales qui peuvent intéresser plusieurs fédérations à la fois. Pour favoriser les échanges entre elles, l'Union a également mis en place en cette année 2012 des **commissions thématiques** dont les ordres du jour sont à même de répondre à ces problématiques partagées par les fédérations. De surcroît, à l'instar de ce qui existe dans bon nombre d'organisations patronales, un **Conseil d'administration**, voué à se réunir tous les trimestres, s'est substitué au Comité national qui existait jusqu'alors.

Par ailleurs, une organisation telle qu'Unicongo tire sa légitimité de ses **instances élues**. Dans le souci de permettre un meilleur suivi des programmes pluriannuels, **leur mandat a été fixé** à trois ans, gage d'une réelle continuité dans les politiques mises en œuvre. Quant au secrétariat général, il a été étoffé avec la nomination de secrétaires généraux adjoints à Brazzaville et Pointe-Noire. Toutes ces mesures ont répondu aux attentes des membres et de leurs fédérations puisqu'une vingtaine

de nouvelles adhésions sont venues couronner cet exercice 2012.

Une présence soutenue au niveau national

Au-delà des problématiques d'organisation en interne, l'Union tient à marquer de son empreinte l'activité socio-économique du Congo. Et par-delà les contingences économiques, ce sont aussi des **initiatives de solidarité** qu'elle entend impulser, comme ce fut le cas récemment à l'endroit des victimes des explosions des entrepôts de munitions à Brazzaville en mars 2012. Une volonté qui s'est traduite par une participation financière, mais également par de nombreuses contributions initiées par les membres de l'organisation. Autre domaine qui relève de l'intérêt collectif : celui de la **formation professionnelle**, vivier des forces vives dont les entreprises ont besoin pour soutenir leur développement. A cet égard, Unicongo s'est engagé dans un partenariat avec l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre (Onemo) à propos du Programme emploi diplômé (PED). Autre initiative dans ce sens, son adhésion au projet de Centre d'éducation de formation et d'apprentissage (Cefa) auprès du ministère de la Formation technique, professionnelle, qualifiante et de l'Emploi, avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD).

Enfin, consciente des enjeux sanitaires, Unicongo organise tous les ans, depuis 2011, la **Journée internationale pour la santé et la sécurité au travail**. L'occasion de passer en revue des thématiques aussi diverses que la sécurité routière, la

survie en mer, l'hygiène et la santé au travail, le management de la sécurité, ou encore la prévention des maladies professionnelles comme ce fut le cas lors de la dernière édition qui s'est tenue en avril dernier. Par ailleurs, des campagnes d'informations sont menées dans le cadre de la lutte contre le sida, via des échanges d'expériences entre les membres de l'Union sur leurs lieux de travail respectifs. Une autre manière de concrétiser le lien entre l'activité professionnelle et la conscience citoyenne.

Une visibilité internationale

Au-delà du seul contexte congolais, la présence des entreprises implantées sur son sol nécessite de faire entendre leur voix en dehors des frontières du pays. Leur représentativité est assurée par Unicongo, grâce notamment à l'adhésion à l'**Organisation africaine des employeurs** (*Organisation of Employers Business Africa*), qui a pris la suite de la Confédération panafricaine des employeurs (CPE). De surcroît, l'Union est très impliquée dans le processus de création d'une organisation faitière des organisations patronales d'Afrique centrale. Cette ouverture sur le monde est aussi concrétisée via des partenariats comme celui qui se poursuit avec le **Mouvement des entreprises de France** – Medef (*lire p. 23*) – mais aussi une participation active à la Conférence internationale du travail et, parallèlement, aux réunions de l'**Organisation internationale des employeurs**. Dans une économie-monde en mutation, cette présence sur la scène internationale a valeur de témoignage : celui d'un entrepreneuriat congolais qui fait figure de premier levier

pour atteindre les objectifs d'émergence que s'est fixés le pays à l'horizon 2025.

* *Toujours en vigueur en France, la loi du 1^{er} juillet 1901 concerne les associations dont les activités sont à but non lucratif.*

JEAN-PIERRE PONT

Un engagement en faveur de la traçabilité

L'exploitation illégale des forêts, phénomène largement répandu, constitue une des causes de la dégradation des patrimoines forestiers et de la déforestation, engendrant notamment un commerce de bois illégal, estimé au niveau mondial à plusieurs dizaines de milliards d'euros par an. Mis en place par l'Union européenne, le plan d'action Flegt (acronyme anglais pour « Applications des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux ») tend justement à lutter contre l'exploitation illégale des forêts et le commerce illégal du bois. Unicongo a souhaité soutenir ce processus en concevant un projet d'appui à la « mise en conformité du système de traçabilité de l'entreprise ». Cette démarche est soutenue financièrement par le Programme d'appui ACP-Flegt de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Deux volets clés constituent l'armature de ce projet : le système de traçabilité de l'entreprise, ainsi que la production et le contrôle des données liées à ces enjeux de traçabilité. Trois phases successives concourent à sa réalisation effective : une phase de diagnostic des pratiques de traçabilité existantes et la définition d'un cahier de charge adapté à chaque entreprise ; une phase de mise en œuvre de la traçabilité auprès de chaque entreprise pilote ; une phase de contrôle de la conformité de la traçabilité de l'entreprise à travers des audits internes réalisés selon une grille d'audit spécifiquement établie à cet effet. Par la suite, deux ateliers d'échange d'information et de restitution permettront de transmettre l'expérience acquise auprès des entreprises et les acteurs institutionnels et économiques du pays. Les trois entreprises pilotes participant au projet sont Eucalyptus Fibre Congo, Foralac et Trabec.

J.-P. P.

UNICONGO ET SES ADHÉRENTS

De l'intention à l'action

Comment l'organisation patronale traduit-elle en actes ses engagements envers ses adhérents ? Tour d'horizon de ses axes de travail et des prestations qui justifient la confiance que les sociétés portent en elle.

Le bon sens, pour tout entrepreneur, consiste à évaluer la somme des besoins de la structure qu'il dirige. Ainsi, les aspects législatifs et réglementaires figurent au premier plan des préoccupations des chefs d'entreprise. La plupart d'entre eux ont bien compris l'atout que constituait leur adhésion à l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo, dont la légitimité lui permet en effet d'être acteur de cet environnement réglementaire, que ce soit en matière de législation du travail (évolution du Code du travail, négociations des conventions collectives, harmonisation du droit des affaires, etc.) ou pour sa capacité à mobiliser ses partenaires – pouvoirs publics, organismes paritaires ou leaders d'opinion.

Fort de sa légitimité, l'Union dispose également de cette capacité de défense des intérêts d'une entreprise, que ce soit au niveau d'éventuels contentieux avec les administrations publiques, ou encore en interne, via un rôle de conseil dans le cas d'une entreprise soumise à des problématiques de conflit avec son personnel.

Une expertise avérée

Cette légitimité est confortée par une présence constante au sein d'organismes internationaux, qu'ils soient sous-régionaux (Cemac, Union des patronats d'Afrique centrale...) ou bien au-delà (Organisation internationale des employeurs, Bureau international du travail...). Une représentativité que l'on retrouve également au niveau des différents organismes ou commissions relevant des compétences de

l'Etat congolais (Comité national consultatif du travail, présidence du conseil d'administration de la Caisse nationale de Sécurité sociale, Tribunal du travail et du commerce, Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre...).

Reste la relation directe avec les entreprises adhérentes. Un rapport de confiance qui passe par la capacité d'écoute et de dialogue afin de saisir au mieux la nature de leurs besoins. Or, la diversité des demandes émanant des adhérents suppose de pouvoir s'appuyer sur un réseau de professionnels capable d'apporter des réponses concrètes, sur le plan juridique ou en matière de contentieux administratif. Cette expertise découle d'une veille quotidienne vis-à-vis de l'actualité législative, mais également de compétences avérées dans le domaine des études économiques ou fiscales. Cet atout considérable sert d'ail-

leurs tout autant les entreprises adhérentes que des investisseurs potentiels désireux de s'implanter localement, qui y trouvent là matière à conforter leur démarche. Par ailleurs les quelque deux cent cinquante membres d'Unicongo retrouvent dans cette organisation un lieu précieux de rencontre, d'échange et de partage d'informations qui permet de transmettre son expérience, ses réussites comme ses difficultés. Car parallèlement à la nature implacable des bilans économiques, il est toujours bon de savoir sur qui compter en cas de besoin...

JEAN-PIERRE PONT

Pouvoir s'informer et échanger

Les ressources documentaires dont dispose Unicongo, à Brazzaville comme à Pointe-Noire, font partie des ressources les plus importantes du pays. Les adhérents peuvent y consulter de nombreux articles et revues de presse, mais aussi une très large documentation relative aux différents textes législatifs et réglementaires nationaux, mais également communautaires qui peuvent concerner les entrepreneurs, ou encore l'ensemble des documents internes de l'Union. Par ailleurs il est possible d'accéder à des salles de réunion*.

Pour tout renseignement : www.unicongo.org puis onglet « nos services ».

J.-P. P.

Des valeurs ancrées dans une charte éthique

Unicongo est engagée dans une charte éthique qui détermine les contours de son engagement auprès de ses entreprises adhérentes :

- Protection et défense des intérêts des adhérents dans le respect des lois en vigueur au Congo.
- Interdiction de se prévaloir de son appartenance à Unicongo dans les débats politiques.

- Respect de la libre concurrence.
- Rejet de la corruption et des pratiques frauduleuses.
- Prise en compte de l'environnement naturel et de la culture spécifique de la République du Congo.
- Adhésion aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme de décembre 1948.
- Adhésion aux principes des conventions internationales du travail.

Restaurant gastronomique corse, pizzeria, bar

LA TAVERNE DU CORSE



BRAZZAVILLE / CONGO
www.lataverneducorse.com

La Taverne du Corse à Brazzaville est l'unique restaurant du Congo à proposer une carte ouverte 7/7 de 6h à minuit.



B218 avenue Denis Sassou Nguesso - Poto-Poto, Brazzaville - 06 670 44 47
brazza@lataverneducorse.com - Suivez-nous sur Facebook

RAPPROCHEMENT UNICONGO/MEDEF

Un partenariat de raison



La France demeure le premier partenaire économique du Congo. Il était donc naturel que les représentants du patronat de ces deux pays renforcent les liens entre leurs organisations respectives. Une logique de réseau qui a également favorisé la signature d'une convention de formation avec la prestigieuse école HEC. Une manière de démontrer que l'intérêt économique permet aussi de répondre à des besoins plus vastes.

Le Congo occupe une position stratégique au sein de l'Afrique centrale. Porte ouverte sur l'Océan, le port en eau profonde de Pointe-Noire – boosté par les travaux de modernisation et d'extension dont il fait l'objet – témoigne des moyens que le pays souhaite développer pour asseoir sa place enviable de pays de transit. D'autant que le développement du transport fluvial, la réhabilitation du chemin de fer Congo-Océan et l'essor des interconnexions routières nationales (corridor Brazzaville-Pointe Noire) et régionales complètent ce dispositif, gages d'une volonté affichée de jouer un rôle majeur dans la sous-région, et même au-delà.

De son côté, la France reste le premier partenaire économique du Congo avec une présence estimée à près d'un tiers des parts du marché congolais, tous secteurs confondus. Plus de 130 filiales et succursales d'entreprises françaises sont présentes dans le pays, et parmi les secteurs clés de la présence française, celui du pétrole permet au groupe Total – l'un des huit opérateurs installés à Pointe-Noire – d'assurer près de 60% de la production à lui seul. D'autres géants comme Air France et Bolloré Africa Logistics occupent également une place prépondérante dans les transports et la logistique. En outre, le Congo bénéficie d'un important potentiel en ressources naturelles. Sans compter les perspectives d'exploitations pétrolières et de nouvelles activités minières qui sont particulièrement prometteuses, et forcément attractives pour des investisseurs potentiels. Pour la France, ces liens sont aussi une manière de conforter sa position face à la concurrence accrue de l'empire du Milieu, particulièrement dans le domaine des travaux liés aux infrastructures.

Echanges économiques et retombées en termes de formation

Ce rapprochement entre les deux organisations patronales a été favorisé par plusieurs rencontres récentes, dont la toute dernière a eu lieu en marge de la récente

visite officielle en France du président Denis Sassou N'Guesso. En février 2012, le chef de l'Etat avait ainsi été reçu par le Medef International à Paris. Parmi les dossiers abordés, on citera un accord pour la protection réciproque des investissements entre les deux pays. Puis c'est une délégation de quarante-quatre personnes représentant trente-deux entreprises françaises qui s'est rendue au Congo du 24 au 27 septembre 2012. Des rencontres informelles ont ainsi permis de favoriser les échanges et les partenariats entre les entreprises françaises et des entreprises locales ou étrangères implantées au Congo.

Au terme de ces journées, le Medef International et Unicongo ont pu conclure un partenariat renforcé portant sur le volet formation puisqu'une convention a été signée à cette occasion avec la prestigieuse école parisienne HEC pour la création d'une filière économique de formation continue au Congo. Ce dossier avait été préparé en amont dès l'année précédente, via une rencontre entre SEM Rodolphe Adada, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, SEM Henri Lopes, ambassadeur du Congo à Paris, et les responsables de l'institution parisienne. Selon les termes de cet accord de formation, le groupe HEC Paris développera un programme sur mesure de renforcement des capacités managériales des agents de l'administration congolaise afin de permettre à cette administration de travailler en confiance avec le secteur privé. Par ailleurs, HEC a créé à Brazzaville et Pointe-Noire deux HEC Executive Club destinés aux chefs d'entreprises et aux cadres de différentes entreprises congolaises.

Des mesures pour favoriser les investissements

Dans la dynamique de cet accord conclu avec Medef International, en novembre 2012, une délégation d'Unicongo, conduite par son président Christian Barros, a organisé une nouvelle rencontre avec ses homologues du patronat français, mais également



avec le Conseil français des investisseurs en Afrique et la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur. Puis en avril dernier, M. Denis Sassou-N'Guesso, accompagné de plusieurs membres du gouvernement congolais, s'est à nouveau entretenu avec le patronat français à l'instigation du Medef International et d'Unicongo. Pour l'occasion, l'assemblée était, entre autres, constituée d'une centaine de chefs d'entreprises françaises issus de différents secteurs, dans le dessein de les inciter à investir au Congo.

L'occasion de souligner le souci du Congo d'améliorer son climat des affaires et de favoriser l'installation des investisseurs étrangers. Plusieurs mesures incitatives contenues dans la nouvelle loi des finances 2013 vont en effet dans ce sens, notamment sur le plan de la fiscalité. « *Trois zones économiques spéciales sont en cours de développement, respectivement à Pointe-Noire,*

la ville côtière, à Oyo, dans la Cuvette, et à Ouesso, dans la partie nord du pays. Elles sont destinées à offrir des conditions fiscales et douanières exceptionnellement favorables aux entreprises dans les secteurs des mines, du pétrole, de l'agriculture, du bois et des services », a pu souligner à cette occasion le Président Sassou-N'Guesso. Selon les observateurs, les investisseurs français seraient particulièrement sensibles aux opportunités d'investissement dans les secteurs de l'agro-industrie et du pétrole, des transports et des télécommunications, ainsi que dans l'eau, l'électricité et le développement urbain. Le rapprochement entre le Medef International et Unicongo s'inscrit dans une logique de dynamisation des relations économiques et commerciales entre la France et le Congo, dans l'intérêt, indéniable, des différentes parties.

JEAN-PIERRE PONT

La voix du patronat français à l'international

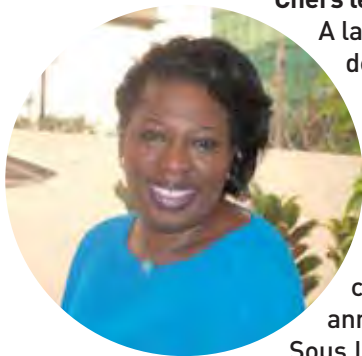
Le Medef International est une structure qui dépend du Mouvement des entreprises de France (Medef), organisation patronale créée en 1998 en remplacement de l'ancien Conseil national du patronat français (CNPF). Organisée par zones – intelligence économique, soutien des entreprises à l'exportation, etc. –, cette instance rassemble des entreprises françaises de toute taille et de tout secteur. Elle met en relation les chefs d'entreprise français et les décideurs publics et privés du monde entier, favorisant le développement international des entreprises françaises en s'appuyant sur son réseau à l'échelle planétaire. Chaque année, le Medef International conduit à l'étranger des délégations de chefs d'entreprise français porteurs de projets concrets dans des pays ciblés afin de rencontrer des décideurs publics et privés de haut niveau, d'identifier des partenaires étrangers, et de prendre connaissance de l'environnement des affaires dans ces pays.

J.-P. P.

Ministère du Commerce et

ATOOUTS CONGO

6 RAISONS D'INVESTIR & DE RÉUSSIR



Chers lecteurs,

A la lecture de ce texte, vous allez découvrir un nouvel espace pour entreprendre, un grand marché en devenir, que vous ne soupçonniez pas : LE CONGO-BRAZZAVILLE. En effet, depuis cinq ans le CONGO affiche, malgré la crise, un taux de croissance annuel moyen supérieur à 5%.

Sous l'impulsion du Président de la République, son Excellence Monsieur DENIS SASSOU NGUESSO, le CONGO s'est engagé à booster l'industrialisation, la diversification et la modernisation de son économie. La première étape de ce vaste projet a commencé avec la mise en œuvre du Programme National de Développement 2012-2016.

La construction des infrastructures et la mise en place des mesures d'accompagnement pour la promotion du secteur privé figurent parmi les grandes priorités du pays. Fort de ces atouts et des effets déjà visibles de cette politique volontariste, le CONGO ambitionne d'accéder au niveau de pays émergent à l'horizon 2025.

Le Congo a besoin de votre savoir-faire et vous invite à venir participer au renforcement de cette dynamique dans le cadre d'un partenariat « gagnant-gagnant ». Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Mouyondzi, Sibiti, Oyo, Ouesso, Impfondo... bref, tout le Congo vous attend. Je vous souhaite, d'ores et déjà, une chaleureuse et cordiale bienvenue en terre congolaise.

Claudine MUNARI
Ministre du Commerce et des Approvisionnements
Brazzaville, Mai 2013

LES CHIFFRES CLEFS DU CONGO (2012)

Superficie : 342 000 km ²	Littoral : 170 km sur l'océan Atlantique
Population : 4 .077.000 habitants (2011)	P.I.B/hab : \$ 4000
Capitale politique : Brazzaville	Taux de croissance : 5,6% (2011)
Capitale économique : Pointe Noire	Taux d'inflation : 4% (FMI)
Régime politique : Présidentiel (existence d'une Assemblée nationale et d'un Sénat)	Monnaie : Franc CFA (zone franc)
Chef de l'Etat : Denis SASSOU-NGUESSO	Communauté économiques régionales : CEMAC, CEEAC
Langue officielle : Français	Pays limitrophes : Angola, Gabon, Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo.
Principales langues vernaculaires : Lingala, Kituba	

UNE NATURE TRÈS ATTRACTIVE

L'ECO-TOURISME NATURELLEMENT

De par la grande diversité de son environnement : ses reliefs, ses forêts, sa faune, son hydrographie, son climat et sa façade maritime le Congo est propice au développement du tourisme écologique et de la découverte.

Le pays dispose d'un potentiel de réserves naturelles et de biosphères : éléphants de forêts, grands singes et gorilles, buffles caffer, hippopotames, espèces rares de poissons et d'oiseaux, de plantes.

Certaines zones abritent des populations autochtones réputées pour leurs traditions ancestrales, leurs rituels, leurs danses et leurs arts.

Encore faiblement exploité, le tourisme offre de réelles opportunités d'affaires : création d'agences de tourisme, construction d'établissements hôteliers et de restaurants, aménagement et exploitation de sites, transports et location de voitures.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est au cœur de la stratégie de développement du Congo. Des potentialités existent dans le domaine de l'assainissement : exploitation et traitement des déchets (industriels et hospitaliers), traitement des ordures ménagères, nettoyage industriel et assainissement des agglomérations.

La filière bois doit développer des technologies appropriées au renouvellement de la forêt et tous les secteurs industriels en expansion méritent un accompagnement écologique.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Des parcs et réserves à développer
- Un éco-tourisme embryonnaire à mettre en valeur
- Un accompagnement écologique du développement

DES RESSOURCES D'EXCEPTION !

PETROLE : 40 ANS DE RESERVES

4^{ème} pays producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne, le Congo a augmenté sa production de 9,7% en 2012, soit 15 millions de tonnes. Les réserves sont estimées à 6 milliards de barils, soit 40 ans d'exploitation au rythme de production actuelle. Le Congo a besoin de développer dans ce secteur de nouvelles unités industrielles et commerciales.

BOIS : 2^e SECTEUR D'ACTIVITE

Le bois constitue le second secteur d'activité du Congo, avec des réserves forestières évaluées à 22 millions d'hectares, soit 65% du territoire. 15 millions d'hectares de ces réserves forestières sont éligibles à la production.

La production annuelle de bois est d'environ à 850 000 m³. Elle pourrait atteindre 2 millions de m³ par an. Le potentiel ligneux total du Congo est estimé à 567 millions de m³ en volume brut exploitable.

GAZ A VALORISER

Le Congo dispose de réserves de gaz partiellement mises en valeur estimées à 62 milliards de m³ associés au pétrole et 38 milliards de m³ de gaz naturel. Ce secteur présente des réelles opportunités dans la prospection, l'extraction, la transformation et la distribution.

MINES A EXPLOITER

Le sous-sol est riche en minerais solides : potasse, phosphate, zinc, cuivre, manganèse, or, argent, diamant et en particulier le fer dont la teneur se situe entre 45 et 60%. Des cartes des ressources minières sont disponibles.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- D'importantes réserves pétrolières Off-Shore et On-shore
- 15 millions d'hectares de forêt à exploiter
- Des réserves de Gaz partiellement exploitées
- Des cartes minières disponibles

des Approvisionnements

UNE STABILITE INSTITUTIONNELLE

La République du Congo est une démocratie parlementaire et un Etat de Droit stable. Le multipartisme, les libertés individuelles, la liberté de la presse, la liberté d'association et les libertés syndicales sont consacrés par la Constitution.

UN CADRE LEGISLATIF INCITATIF

De nombreux textes législatifs encouragent l'investissement au Congo (charte des investissements, code des hydrocarbures, code minier, code forestier, code des marchés publics, etc).

Le code du travail congolais donne la possibilité aux investisseurs d'adapter leurs politiques d'embauche et de licenciement à l'activité économique et à la conjoncture.

La création d'entreprise se fait désormais en 48h, auprès d'un guichet unique.

Une Agence de promotion des Investissements accompagne et assiste les investisseurs depuis 2013.

DES RESSOURCES HUMAINES RICHES

La population congolaise est estimée à 4,4 millions d'habitants. Elle est urbaine à 62%, jeune à plus de 50%, scolarisé à 82%. C'est un potentiel de main d'oeuvre disponible et apte à s'approprier les nouvelles technologies.

POUR EN SAVOIR PLUS

Textes législatifs : www.congo-site.com

AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

- Création d'une Agence pour la Promotion des Investissements,
- Simplification des procédures administratives de création d'entreprises,
- Réduction du poids de la fiscalité et de la parafiscalité,
- Développement des mécanismes d'appui financier et non financier aux TPE/PME/PMI,
- Sécurisation et facilitation de l'accès au foncier,
- Sécurisation de l'environnement judiciaire et juridique des entreprises, avec la mise en place d'un Centre de Médiation et d'Arbitrage,
- Facilitation de l'accès des PME aux marchés publics,
- Adaptation de la formation professionnelle aux besoins des entreprises,
- Facilitation de l'implantation d'entreprises à vocation exportatrice avec l'aménagement de zones économiques spéciales,
- Développement des infrastructures routières, énergétiques, aéroportuaires, fluviales, maritimes et ferroviaires.

PERSPECTIVES DE L'OR BLEU

EAU ET ENERGIES : L'AVENIR

Le Congo est en phase de reconstruction de ses infrastructures énergétiques de base : l'objectif est de doubler d'ici 2015 l'accès au réseau électrique et d'atteindre alors une couverture de 90% du pays.

Un potentiel hydroélectrique national

Il est estimé à 14.000 MW, dont 6% sont disponibles aujourd'hui. C'est donc un secteur prioritaire d'investissement. Le nouveau Code de l'Electricité favorise le recours à l'initiative privée : équipements de haute technologie, maintenance et sous-traitance spécialisée sont attendus par des centrales hydroélectriques ou à gaz.

Des ouvrages d'art à réaliser

La construction de microcentrales électriques à base d'énergie solaire ou éolienne, ou encore à base de bio-carburants est une autre des attentes du Congo, tout comme le transport et la distribution de l'électricité.

Le domaine de l'eau

Il offre lui aussi des opportunités notamment en termes de traitement, d'assainissement et de distribution d'eau. Nul n'ignore que le bassin du Congo est à l'avenir une réserve précieuse pour la planète qui ouvre des perspectives d'innovation technologique.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Objectif 90% de couverture du Congo en Energie en 2015
- 94% du potentiel électrique à exploiter
- Le bassin hydraulique du Congo : réserve d'eau de la planète

AGRO-INDUSTRIE ET PECHERIE

C'est un enjeu majeur du Congo qui doit retrouver des niveaux de production qu'il avait déjà atteint par le passé. Ainsi, autosuffisance et exportation amélioreraient la balance des paiements du Congo.

DES TERRES DISPONIBLES

Avec 12 millions d'hectares de terres arables dont seulement 3% sont mis en valeur, l'agriculture est un secteur à fort potentiel. La production et l'exportation de produits de rente tels que le café, le cacao et le tabac constituent d'importantes activités à relancer.

TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION

En matière de pêche maritime et continentale, le Congo dispose d'un potentiel annuel exploitable de l'ordre de 70 000 à 100 000 tonnes. Le pays importe chaque année pour plus de 100 milliards de FCFA de produits alimentaires (légumes, viandes et poissons). Les opportunités s'avèrent innombrables tant dans l'exploitation que dans la création de structures d'approvisionnement, de stockage, de transformation ou de distribution commerciale des produits halieutiques.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Atteindre l'autosuffisance alimentaire
- Développer les cultures de rentes
- Créer des unités de transformation
- Accroître la production agricole et halieutique et mettre en place les structures de stockage et de distribution
- Développer la pêche continentale et maritime

INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

PRIORITE AUX TRANSPORTS

Le développement du domaine des infrastructures de transport est prioritaire en ce qu'il permet au Congo Brazzaville de tirer meilleur avantage de sa vocation de « pays de transit », porte d'entrée de la sous-région Afrique centrale.

Transport routier :

Sur 8 000 km de liaisons terrestres, 15 % sont bitumés. Le développement de ce secteur est donc l'une des priorités de l'Etat congolais. Il s'agit d'un marché diversifié et ouvert. Il couvre la construction, l'équipement, les services et l'entretien des réseaux interurbains.

Transport fluvial :

Le fleuve Congo est essentiel au transport de marchandises entre Brazzaville, le Nord du pays, la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo. Ce dernier constitue la seule alternative à la route sur l'axe Congo-Brazzaville/ République Centrafricaine. Le transport fluvial présente de nombreuses potentialités d'investissements.

Transport Aérien :

Le secteur aérien offre la possibilité d'exploiter des lignes nationales et sous régionales. Le Congo a entrepris la construction d'aéroports nationaux et internationaux à l'image de l'aéroport international Maya Maya. Le Congo ambitionne d'être un hub central de la sous région. La gestion de ces nouvelles infrastructures crée des besoins en maintenance, en management et en formation notamment dans les différents métiers du transport aérien.

Transport ferroviaire :

Le chemin de fer Congo-Océan (CFCO) est une double ligne ferroviaire longue de 886 km. Il constitue l'un des poumons économiques du pays. Le secteur est en phase de modernisation et présente de réelles opportunités, notamment dans le domaine de la logistique ferroviaire.

Transport Maritime :

A mi-chemin entre Le Cap en Afrique du Sud et Dakar au Sénégal, le Port Autonome de Pointe-Noire a pour ambition de devenir le « hub » de la sous-région. Il est le seul port en eau profonde de la région susceptible d'accueillir des bateaux de lourds tonnages. Le port fait actuellement l'objet de lourds investissements pour sa modernisation.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Des milliers de kilomètres de liaisons intérieures à construire et de pistes rurales à aménager
- Un réseau de voies de transport fluvial à rénover
- Un Chemin de fer à réhabiliter
- Un hub portuaire en eau profonde à développer


POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

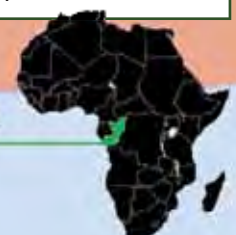
Ministère du Commerce et des Approvisionnements

Tour Nambemba - 23^{ème} étage - BP 2965 Brazzaville

Tél : (00242) 222 81 58 29 - Fax : (00242) 222 81 50 56

Email : minicomcongo@yahoo.fr

 **Brazzaville**





Socofran, un partenaire historique du développement du Congo



**Agence et siège social : Av. de l'Emeraude - Concession Ex Ocer
B.P. : 1148, Pointe Noire - République du Congo
Tél. + 242 06 626.33.33 / 05 589.12.12 - E-mail : secretariat@socofran.com**

**Agence de Brazzaville : Av. de la Pointe Hollandaise
B.P. : 134, Brazzaville - République du Congo
Tél. + 242 22 281.22.62 - E-mail : secretbzv@socofran.com**

ENTRETIEN AVEC

Christian Barros, président d'Unicongo



« Les possibilités d'investissement sont nombreuses »



Christian Barros préside aux destinées d'Unicongo depuis 2003. Sous sa houlette, le syndicat patronal congolais s'est inscrit dans une dynamique nouvelle, illustrée notamment par la création récente de la Fédération des mines solides. Acteur particulièrement impliqué dans l'essor de l'économie congolaise, il fait le point sur les grands chantiers en cours et sur les objectifs de l'organisation qu'il dirige.

Quelle est la part des PME au sein des adhérents de l'Union ?

Les PME constituent l'essentiel de nos adhérents, aux côtés, bien sûr, des « majors » telles que Total E&P Congo, ENI Congo, Congorep, Spie Oil & Gas, Dietsmann, SDV, Congo Terminal, Brasco, Socofran, etc. 95% des sociétés formelles font partie de l'Union.

Sur le plan administratif, quels sont les principaux écueils pour qui voudrait créer une entreprise au Congo ?

Le Centre de formalités des entreprises (CFE) – qui est un organisme d'Etat – est un guichet unique chargé de faciliter l'installation des sociétés qui souhaiteraient s'implanter au Congo. Cependant, Unicongo propose à ses adhérents, ou à ses futurs adhérents, une aide spécifique afin d'accompagner leur installation au Congo.

Qu'aimeriez-vous dire à des investisseurs étrangers qui hésiteraient à investir au Congo ?

Actuellement, le pays est potentiellement très attractif, et tous les secteurs d'activité peuvent être envisagés. L'activité pétrolière est très soutenue, renforcée notamment par la mise en exploitation du gisement de Moho-Nord, par Total E&P Congo. Le Congo est le qua-

trième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne. Au-delà, la position du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) est également cruciale dans le développement du pays, ainsi que la mise en route d'une véritable « autoroute de l'énergie », avec notamment la centrale à gaz de Djeno, le barrage hydro-électrique de Moukoulou et d'Imboulou, la centrale à fuel de Brazzaville, la création de nombreuses lignes à haute tension, la réhabilitation des réseaux de distribution à Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie... Il convient également de souligner un programme d'investissement très important au niveau du

secteur routier (routes du Nord, Pointe-Noire/Brazzaville, ainsi que la réfection de nombreuses pistes intermédiaires). D'autre part, la rénovation du chemin de fer Congo-Océan (CFCO), en cours de réalisation, est un chantier important qui nécessite de gros investissements. Le secteur minier n'est pas en reste et fait l'objet d'un très fort développement (fer, phosphate, multi-métaux...). Enfin, l'agriculture est appelée à devenir un secteur clé de l'économie congolaise, sans oublier le secteur forestier, fortement engagé dans la transformation industrielle du bois, bien que structurellement

en crise depuis de nombreuses années. Comme vous le voyez, les possibilités d'investissement sont nombreuses.

Toutefois, y a-t-il des « cibles » qui vous semblent prioritaires en termes d'investissement ?

Parmi les opportunités d'avenir, outre le pétrole, le secteur minier recèle aussi un très fort potentiel, tout comme le

secteur agricole. Néanmoins, l'un des plus gros atouts du pays me semble tout de même reposer sur le Port autonome de Pointe-Noire, qui a réalisé de très gros investissements et qui en prévoit d'autres. Il a vocation à devenir

sous peu l'un des tout premiers ports d'Afrique centrale et de l'Ouest, avec 1 million de containers dans quelques années.

L'Union est-elle engagée au niveau de la formation des compétences sur le plan local ?

Nous sommes effectivement très engagés sur ce plan grâce à une collaboration étroite avec l'Agence française de développement (AFD) et sur le Centre d'éducation de formation et d'apprentissage (Cefa) de Pointe-Noire et de Brazzaville. Unicongo est aussi impliqué

M. le Président, pouvez-vous revenir sur le contexte de la création d'Unicongo et les raisons qui avaient justifié son avènement ?

Unicongo a été créé en 1958. Dans le contexte de l'époque – à un moment où les territoires qui composaient l'Afrique équatoriale française allaient accéder à l'autonomie puis, peu de temps après, à l'indépendance –, un certain nombre de PME/PMI implantées au Congo et filiales de groupe français (Davum, Bernabe, Tractafric, Elf, Brossette, etc.) avaient décidé de se regrouper pour la défense de leurs intérêts vis-à-vis de l'administration française dans un premier temps, puis de l'Etat congolais par la suite. L'existence d'Unicongo démontre ainsi la pérennité de notre institution, tout au long de l'histoire de la République du Congo. Je dois cependant préciser, pour lever toute ambiguïté, que toutes les nationalités sont les bienvenues parmi nos sociétés adhérentes.

« L'existence d'Unicongo démontre la pérennité de notre organisation, tout au long de l'histoire de la République du Congo. »

financièrement auprès de l'Association Pointe-Noire industrielle (Apni) et collabore avec l'Institut supérieur de technologie d'Afrique centrale (Istac). Par ailleurs, nous souhaitons créer d'autres Cefa dans les années à venir afin d'aider nos adhérents à recruter du personnel technique congolais qualifié.



Quels sont les chantiers prioritaires d'Unicongo à court, moyen et long terme ?

A court terme, la priorité est la mise en place complète et définitive des nouveaux statuts (notamment sur la réorganisation administrative et humaine de Brazzaville et Pointe-Noire). La mise en route de la visioconférence, indispensable au dialogue entre les cités, s'inscrit également dans ces objectifs prioritaires. A moyen terme, nous souhaitons collaborer encore plus efficacement avec l'Etat et ses services au travers de plusieurs canaux tels que le Haut Conseil de dialogue public-privé (HC-DPP) ou les commissions économiques de l'Assemblée nationale et du Sénat. Puis, à long terme... ce sera la tâche de mes successeurs ! Atteignons-nous d'abord aux problématiques auxquelles nous devons faire face dans des échéances proches.

PROPOS RECUEILLIS
PAR JEAN-PIERRE PONT



ANALYSE

Quelles perspectives économiques en 2013 ?



Déclinée par secteur d'activité, nous vous proposons une analyse de l'activité économique congolaise. Un panorama qui doit beaucoup aux sociétés adhérentes d'Unicongo, leviers de la croissance économique du pays.

La croissance du PIB réel au Congo devrait atteindre 5.1% en 2013 et 5.3% en 2014 contre 4.9% en 2012. Mais cette croissance relativement satisfaisante devra également se mesurer à l'aune des perspectives de l'économie mondiale. En effet, si, en dehors du pétrole, le Congo dispose d'importantes ressources minières, forestières et gazières, ainsi que d'un bon potentiel agricole, la structure de l'économie a, elle, peu évolué. Le programme d'investissements publics de l'Etat est plus que jamais nécessaire, non seulement pour diversifier l'économie du pays, mais aussi pour juguler une pauvreté touchant encore 44% d'une population qui connaît, surtout chez les jeunes et les femmes, un taux de chômage élevé.

Pétrole

La croissance économique du Congo reste dominée par le secteur pétrolier qui contribue à 70% du PIB nominal et 90% des exportations. La prédominance pétrolière rend l'économie vulnérable aux chocs externes. Les découvertes, la mise en exploitation de nouveaux champs pétroliers et bien d'autres exploitations laissent présager d'excellentes perspectives et, éventuellement, un deuxième boom pétrolier. La fédération Pétrole est composée de neuf sociétés exerçant pour les uns dans l'exploitation et la production pétrolière, et pour d'autres dans la recherche et l'exploration.

Source : Document stratégique 2013-2017 – www.tresor.economie.gouv.fr

Services et professions libérales

Le secteur tertiaire est le deuxième secteur de l'économie congolaise. Il représente 18% du PIB. Ce secteur englobe tout service effectué par des tiers exerçant des métiers à caractère libéral. La fédération Services et Professions libérales compte trente-neuf adhérents exerçant dans les secteurs suivants : juridique (avocats, notaires) ; prestations de service ; santé, audit-comptabilité, fiscalité.

Source : Document stratégique 2013-2017.

Industries

Le secteur de l'industrie représente pour le Congo 7% du PIB. En dehors de l'industrie pétrolière, le pays possède quelques industries alimentaires et de boissons, mais les industries de transformation de matières premières sont à développer. Depuis 2010, le secteur semble être attractif avec l'arrivée sur le territoire national de plusieurs investisseurs étrangers dont, récemment, une nouvelle industrie brassicole

SIAT s.a.

2 Rue de la Pointe Hollandaise, Mpila

BP 50 Brazzaville

République du Congo

+242 05 770 14 61



www.imperial-tobacco.com

100 sociétés influentes au Congo



et deux nouvelles cimenteries. Malgré l'existence d'un potentiel en matières premières, les activités industrielles sont confrontées à l'insuffisance des infrastructures de base et aux problèmes énergétiques. La fédération Industries regroupe en son sein trente-quatre entreprises exerçant dans des secteurs divers. *Source : www.starducongo.org*

Agri-forêt

Le secteur primaire, représente 5% du PIB. La faiblesse du secteur primaire contraste avec l'importance des ressources naturelles du pays et explique un potentiel peu valorisé pour la diversification de l'économie et une croissance inclusive. Parmi les sociétés qui représentent ce secteur au sein d'Unicongo, on remarque l'existence des sociétés d'exploitation forestière et la quasi-

inexistence des sociétés agricoles, soit sept sociétés d'exploitation forestière et une société de transformation du bois.

Agriculture

Le sol congolais est fertile et se prête au développement de l'agriculture industrielle, même sans l'apport d'engrais chimiques. Ce secteur est confronté à de nombreuses contraintes – tant techniques que matérielles –, seules 2% des terres arables sont cultivées et la production se limite à une culture vivrière de subsistance. Afin de réduire la dépendance alimentaire au Congo, de nombreuses mesures ont été prises pour soutenir ce secteur encore embryonnaire. La promotion de la sécurité alimentaire et la diversification de l'économie nationale par l'essor d'un secteur hors pétrole constituent l'une des priorités du

Gouvernement congolais. Un vaste programme de culture des terres laissées en jachère a été lancé en 2011-2012 avec l'arrivée de nombreux agriculteurs sud-africains, à qui des terres cultivables ont été données en bail à ferme dans la région du Niari.

Forêt

L'importance de son couvert végétal, qui représente 65% de son territoire géographique, offre au Congo un potentiel important en matière de croissance verte. Le potentiel de production durable de la filière bois pourrait atteindre cinq millions de mètres cubes si les infrastructures étaient améliorées et la fiscalité adaptée, ainsi que la production locale, constituaient un atout important pour l'économie verte. Enfin, en raison de la forte dépendance de l'économie du pé-

trole, la transition vers l'économie verte pourrait nécessiter des investissements substantiels et impliquer des coûts d'opportunité importants pour des intérêts puissants qui pourraient s'y opposer.

Source : Document stratégique 2013-2017

Mines

Le secteur minier au Congo est encore principalement en phase d'exploration. Le développement du secteur des mines, très attractif pour les investisseurs privés, s'inscrit dans la politique de diversification de l'économie congolaise. La fédération Mines compte cinq adhérents exerçant dans le domaine minier. Le démarrage de ces projets est souvent très long en raison des besoins particulièrement importants en financement et du rôle crucial des infrastructures pour les mener à bien. Il est à noter que 2013 verra le démarrage en

exploitation de trois projets, notamment le projet potasse de la société MagMinerals Potasses Congo, dont les travaux de construction de l'usine vont démarrer, et les deux projets de fer de Mayoko, conduits par Exxaro et Elemental Minerals, qui prévoient d'entrer dans une première phase de production fin 2013.

Banques, établissements de crédits & assurances

La restructuration du secteur bancaire, entamée depuis 2000, s'est traduite par la privatisation des trois principales banques et le retour d'investisseurs étrangers. Aujourd'hui, le secteur bancaire est composé de six banques commerciales et quatre établissements financiers ou de crédits. Il connaît un réel essor et attire de nouveaux opérateurs. La fédération Banque, Etablis-

sements de crédits et Assurances au sein d'Unicongo regroupe plusieurs sociétés, dont huit banques, deux sociétés de microfinance et sept sociétés d'assurance. Au Congo, les professionnels estiment le marché de l'assurance à près de 20 milliards FCFA (30,48 millions d'euros) hors risques pétroliers, soit près du double du chiffre de la République démocratique du Congo (RDC) voisine. Le risque incendie-responsabilité civile-automobile (Irca) arrive en tête, avec plus de 40% du total. Par ailleurs, le secteur de l'assurance dégage un chiffre d'affaires global suffisant pour attirer de grands assureurs européens, au moment où ces derniers ont tendance à se désengager de la plupart des marchés de petite taille d'Afrique subsaharienne. Le système financier est relativement solide et peu vulnérable aux chocs à moyen terme. Selon la Commission

bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), la plupart des indicateurs bancaires sont bien orientés.

Source : *Perspective économique en Afrique 2012*.

Bâtiment et travaux publics (BTP)

Le secteur du BTP représente 8,3% du PIB grâce aux investissements publics soutenus. Le secteur est représenté par vingt et une sociétés réunies autour d'une fédération au sein d'Unicongo. Ces sociétés évoluent dans plusieurs domaines : bâtiment, bureau d'études, conseil et contrôle des travaux, génie civil, construction, adduction d'eau, réseaux d'énergie et hydraulique, électricité générale, terrassement, VRD et routes. A travers le programme de la municipalisation accélérée initié depuis l'année 2004 et la création de la Délégation générale des grands travaux (DGGT) en 2002, le pays s'est engagé dans de grands chantiers qui visent à aménager le territoire par des projets d'envergure, et à le doter d'infrastructures modernes (infrastructures portuaires et aéroportuaires, routes, nouveaux édifices publics, infrastructures d'énergie et de télécommunication, etc.). Avec ses 17 300 km de routes, 5 000 km de réseau fluvial et 886 km de voies ferrées, le Congo reste engagé dans le cadre des grands travaux structurants de l'économie nationale.

Télécommunications

Dans le domaine de la téléphonie mobile, l'ouverture du secteur, en 1997, a été salubre car elle aura permis d'améliorer la télédensité grâce à la téléphonie mobile. Le taux de couverture maximum des réseaux mobiles est de 95% de la population et 34% de la surface du pays. Depuis juin 2009, le Gouvernement a mis en place un centre de supervision et de contrôle du trafic international entrant par un arrêté conjoint n° 1278 MPT-NTC/MFEB portant réglementation du trafic international téléphonique entrant au Congo. La fédération Télécom & NTIC (Nouvelles Technologies de l'information et de la communication) est composée de six sociétés : quatre sociétés de téléphonie mobile et deux sociétés de prestations informatiques. Contrairement à la téléphonie mobile, l'accès aux Tics (Technologies de l'information et de la communication), et plus particulièrement à internet, est encore limité à une catégorie de la population du fait des coûts excessifs des fournitures et des prestations. Mais tous les autres indicateurs caractérisant le secteur sont en hausse. A titre d'exemple, entre 2009 et 2010, le nombre de ménages possédant un ordinateur était estimé à +43%, le nombre d'utilisateurs de l'internet sur 100 habitants à +40%, et le nombre d'emplois créés dans le secteur TIC à +43%. En ce qui concerne l'audiovisuel, d'énormes difficultés existent, se traduisant par une faible couverture nationale. Ce secteur d'activité se caractérise par la vétusté des équipements de production et de diffusion ; le faible niveau de qualification du personnel technique et l'absence d'une banque de données statistiques. Le secteur compte encore très peu d'opérateurs et souffre du manque d'entreprises de presse.

Source : *Plan national de développement 2012-2016*.

Hôtellerie

Le secteur hôtelier, l'une des composantes de l'activité touristique, a été perçu comme un équipement de base nécessaire au développement du tourisme ; une activité économique très importante contribuant aux recettes fiscales de l'Etat. Ce secteur a connu un développement rapide au cours des années 1970. Parmi les jeunes fédérations de l'Union, cette dernière comprend au sein d'Unicongo neuf hôtels restaurants et trois restaurants.

Source : *ouvrage sur le Congo : « eBIZ Guide »*

Transport-transit

L'un des principaux défis du Congo porte sur l'amélioration des réseaux de transport. C'est un préalable à la diversification de l'économie, à côté de l'amélioration de la distribution énergétique et du développement des télécommunications. La dynamisation du secteur maritime passe par le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), plateforme des échanges fluviaux avec l'Afrique centrale, et le Port autonome de Brazzaville



La référence en Afrique Centrale



AERCO accompagne l'État Congolais dans la mutation des infrastructures aéroportuaires et du transport aérien, avec le développement des services adaptés et de qualité pour faire des Aéroports Internationaux du Congo

une référence en Afrique Centrale.

CHOISISSEZ LA CARTE TOTAL
**PARTENAIRE
AU QUOTIDIEN**

**Une seule carte pour
toutes vos dépenses
de mobilité professionnelle.**

Optimisez enfin la gestion de vos frais
automobiles d'entreprise !

- Cartes paramétrables et personnalisables
(plafonds, jours d'utilisation, etc...)
- Meilleure visibilité et contrôle accru
du budget déplacement professionnel
- Récapitulatif de toutes les transactions
par carte et par type d'achat

**Donc plus de notes de frais
ou d'avance d'argent !**

Contact@totalcongo.com



Vous ne viendrez plus chez nous par hasard

TOTAL



DIETSMANN

LEADERS IN UPSTREAM OIL AND GAS OPERATIONS & MAINTENANCE

- Opérations & Maintenance pour les installations de production de pétrole, gaz et d'électricité au Moyen-Orient, en Afrique, Région Caspienne et Russie.
- Ingénierie de maintenance et d'inspection pour le secteur énergétique.
- Travaux de construction et d'intégration dans le domaine de l'électricité et de l'instrumentation.

Nos métiers

Mécanique, électricité, instrumentation, automatisation, HVAC, shelters équipés.

Services associés

Training, commissioning, ingénierie de maintenance, négoce.

Contacts

Avenue de Loango
Boîte postale 1775
Pointe Noire, Congo
Tél.: +242 22 294 44 71
E-mail : nicole_tchibinda@dietsmann.com

Gilles Reynaert
Vice-Président Directeur Général
7, rue du Gabian
MC 98000 Monaco
Tél.: +377 93 10 10 10
Fax : +377 93 10 10 11
E-mail : info@dietsmann.com

www.dietsmann.com


Dietsmann
Maintaining Energy

et ports secondaires, entièrement à rénover. Cette fédération au sein d'Unicongo compte 28 entreprises réparties dans différents secteurs cités ci-dessous :

- Domaine des routes et du transport routier

Le réseau routier congolais compte 20 925 km de routes, en grande partie fortement dégradées et seulement bitumées à moins de 10,0% (1 976 km), y compris les voiries urbaines. Le Gouvernement, avec l'appui de la Délégation générale des grands travaux, a multiplié depuis les années 2000 des programmes de bitumage et de réhabilitation du réseau routier. Ces efforts se sont intensifiés au cours de ces trois dernières années, avec des résultats encourageants. Plusieurs programmes de bitumage sont en cours d'exécution (environ 1 500 km).

- Transport ferroviaire

Un effort important a été consenti par le Gouvernement pour renforcer les infrastructures de transport ferroviaire. En particulier, le Programme de réhabilitation en équipements du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), amorcé en 2007, qui se poursuit avec des résultats tangibles. Cependant, l'irrégularité du trafic et le niveau de service sur le réseau ne permettent pas encore de garantir les conditions d'une exploitation optimale. Les raisons de ces contre-performances sont, entre autres, liées au déficit d'entretien de la voie ferrée sur certains tronçons, au vieillissement et au retard de

renouvellement de l'équipement et du personnel du CFCO, et à l'insuffisance du matériel de transport et de traction.

- Transport aérien

Le Congo a réalisé un bond significatif dans la modernisation des aéroports internationaux de Brazzaville et de Pointe-Noire grâce à d'importants investissements de réhabilitation et d'extension, notamment avec la construction de la nouvelle aérogare de l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, la construction d'une deuxième piste, la réhabilitation complète et l'extension de l'aéroport Antonio-Agostinho-Neto de Pointe-Noire. Ces renforcements ont doté les deux principales villes du pays d'infrastructures aéroportuaires leur permettant de devenir des « hubs » régionaux. En outre, le renforcement des infrastructures aéroportuaires, y compris les aéroports secondaires, réhabilités dans le cadre des programmes de municipalisation accélérée, s'est accompagné de changements importants dans l'exploitation, avec la mise en concession des aéroports de Brazzaville, de Pointe-Noire et d'Ollombo au profit de la société Aerco.

- Transport fluvial

Des efforts ont été consentis par le Gouvernement pour améliorer la navigabilité des eaux congolaises. Cependant, l'organisation du trafic n'a pas suivi ces efforts, notamment au port de Brazzaville où la durée des formalités à l'arrivée des voyageurs reste relativement élevée (selon les

standards internationaux, la moyenne est de 10 min au lieu de 45 min). Par ailleurs, les problèmes de navigabilité de certains affluents du fleuve Congo ont provoqué un détournement du transport du bois du Nord-Congo vers Douala, au Cameroun. Malgré les travaux de balisage (1 050 km en 2009 et 1 200 km en 2010) et de dragage (210 000 m³ en 2009 et 233 000 m³ en 2010), l'insuffisance des investissements dans l'acquisition du matériel de manutention, dans l'aménagement des quais et des entrepôts, ainsi que les faiblesses dans l'organisation du trafic constituent les principales contraintes de ce sous-secteur.

- Transport maritime

Le transport maritime enregistre des performances remarquables au Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), avec un taux de fréquentation par les navires en constante augmentation (de 30% en 2009 à 35% en 2010) et un taux d'embarquement et de débarquement de marchandises croissant (de 35% en 2009 à 40% en 2010). Le programme de renforcement des capacités du PAPN a permis de réhabiliter trois entrepôts de stockage. Les grands travaux de réhabilitation en cours (accès, réseaux...) permettront de renforcer la fonctionnalité et la compétitivité de ce port et d'en faire un « hub » régional. Une attention particulière doit être accordée aux questions du coût d'accès des populations et des opérateurs économiques aux services d'acconage, de transit et de logistique au regard des implications sur la compétitivité de l'espace économique

congolais dans la sous-région. Le Congo devra exploiter ses « atouts » en matière de coopération régionale afin de mieux tirer profit des opportunités régionales considérables que lui offre sa position en tant que « corridor » et frontière entre l'Afrique Ouest/centrale, et celle de l'Est
Source : Plan national du développement 2012-2016, p. 145.

Commerce

Selon le *Doing Business 2013*, le Congo occupe la 183^e place sur 185 pays et, d'après la Banque mondiale, le pays demeure un environnement hostile aux affaires. Selon l'indicateur, le coût à l'exportation (USD par conteneur) est de 3 818 dollars et les coûts à l'importation (USD par conteneur) sont de 7 709 dollars. Enfin, les importations s'élèvent à 2,9 milliards de dollars et les exportations à 8,2 milliards de dollars. Ces données sont largement contestées par le Gouvernement congolais qui a initié un vaste programme de simplification des formalités (création d'entreprise, formalités douanières, transit et logistique) à travers la création de guichets uniques, et par un vaste plan de communication visant à rassurer les investisseurs internationaux sur l'attractivité économique du Congo et la stabilité de son environnement juridique et fiscal. La fédération Commerce est considérée comme la plus grande des douze fédérations existant au sein d'Unicongo, car elle regroupe quarante-trois sociétés exerçant dans plusieurs domaines.

Source : Document stratégique 2013-2017.

BRAZZAVILLE
Rue Léon Jacot - Mptla
Téléphone : 06 988 11 88
E-Mail : secretariat@enco-congo.com

POINTE NOIRE
Route de l'Aéroport
Téléphone : 06 682 03 16
E-Mail : secretariat@enco-congo.com

Nos valeurs

ENCO une équipe technique expérimentée qui vous apporte un ensemble de solutions et de services sur mesure dans le public comme dans le privé.

ENCO une infrastructure réactive qui offre un panel de compétences pointues dans tous les domaines de l'énergie.

ENCO un savoir faire au service de vos besoins.

ENCO une valeur sûre.

Nos secteurs d'activités

Energie
Réseaux d'énergie, M.T et B.T
Éclairage Public
Electricité Générale (tertiaire et industriel)
Poste Transformation
Groupe Electrogène, Onduleur

Hydraulique
Réseau d'adduction d'eau
Station de traitement des eaux (POTABLOC)

Courants Faibles
Détection Incendie
Réseaux Télécommunication
Téléphonie

Divers
Climatisation
Plomberie

Des Hommes, un réseau, l'énergie du Congo.

SENSIBILISATION AUX MALADIES PROFESSIONNELLES
ET À LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

La santé, une priorité nationale

Unicongo, en partenariat avec Total E&P Congo, a organisé le 26 avril dernier, la quatrième édition de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, à l'hôtel Elaïs. Retour sur cet événement.

Célébrée à Pointe-Noire depuis 2010, cette journée permet de réunir sur un même site en moyenne une vingtaine d'entreprises dont l'objectif est de promouvoir la culture de la sécurité de la santé au travail en mettant l'accent, notamment, sur la prévention des accidents au travail et les maladies professionnelles. Réunissant pas moins de vingt-quatre entreprises évoluant à Pointe-Noire et au Kouilou, réparties sous trente stands, cette quatrième édition a été placée sous le thème de la prévention des maladies professionnelles. Selon une estimation du BIT (Bureau International du Travail) et de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), plus de deux millions de personnes meurent chaque année des suites d'accidents du travail ou de mala-

die professionnelle (*lire aussi p. 6*). Le risque professionnel ne cesse de croître avec l'industrialisation croissante des pays développés et en voie de développement. Toujours selon les mêmes sources, le plus grand danger reste le risque de maladie professionnelle avec un million sept cent mille personnes décédées des suites de maladies, donnant un rapport de quatre décès du fait d'une maladie professionnelle contre un décès pour les accidents du travail. Les maladies professionnelles les plus répandues sont les cancers, provoqués par l'exposition à des substances dangereuses, les affections musculo-squelettiques, les maladies respiratoires, la perte de l'audition. Ainsi orienté, les organisateurs ont donc organisé leurs expositions, conférences-débats

et démonstrations autour de thèmes tels que les bruits au poste de travail, l'équipement de protection individuelle, les dangers des maladies radioactives, ou encore la réduction des risques d'accident sur les sites de production d'une entreprise.

Un jumelage avec la Journée mondiale contre le paludisme

Le président de l'Union, Monsieur Christian Barros, s'est exprimé lors de son discours d'ouverture, en déclarant être « *très fier de l'engagement et de la confiance que nous ont témoignés les adhérents en nous accompagnant dans cette démarche* ». La particularité cette année a été le jumelage de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail – initialement célébré le



28 avril – et la Journée mondiale de lutte contre le paludisme. A cette occasion, la représentante du directeur départemental de la santé a mis en avant les progrès réalisés, tant au niveau mondial qu'africain, dans la lutte contre ce fléau. « *Des progrès majeurs ont été accomplis au cours des dix dernières années dans le monde, dans la lutte contre ce fléau selon l'organisation mondiale de la santé. Ainsi, depuis l'an 2000 les taux de mortalité ont chuté de plus de 25%, mais les efforts restent encore à fournir, dès lors que cette maladie demeure la première cause de consultation et d'hospitalisation des enfants de 0 à 15 ans.* » Des lots (T-shirt, casquettes, calendrier, stylos, sac) ont récompensé les visiteurs dans leur parcours, sans oublier la distribution de moustiquaires imprégnées au travers d'une tombola. Cet événement a été l'occasion, pour une vingtaine d'élèves des classes de la 6^e à la 3^e de l'école de la Bénédiction, située dans le sixième arrondissement de la ville, à Ngoyo, de bénéficier des mêmes informations mises à la disposition du public.

LAETITIA BAGAMBOULA

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) Congo : la modernisation pour l'améliorer l'offre de santé

Le CNTS est l'établissement de référence en matière de sang au Congo. Il a donc pour missions de garantir la sécurité du sang et dérivés, et d'assurer l'approvisionnement permanent et suffisant des formations sanitaires en produits sanguins. Sa contribution dans le système de soins de santé au Congo est méconnue.

Tout comme les autres secteurs de la santé, le CNTS est très affecté par l'insuffisance en personnel qualifié, l'obsolescence de son cadre réglementaire, les difficultés matérielles et financières. La promotion du don de sang bénévole longtemps occultée s'impose désormais comme une activité indispensable. L'une des conséquences directes de ce qui précède, est la rupture fréquente en produits sanguins. Malgré ce constat, le CNTS, grâce à l'appui de l'Etat, qui contribue à son budget annuel dispose de 26 sites de transfusion sanguine (STS) sur toute l'étendue du territoire. Sa structure organique reste insuffisante, deux (02) centres interdépartementaux de transfusion sanguine (CIDTS) nord et sud, sont à prévoir, ainsi que d'autres STS pour une bonne couverture nationale. Depuis 2009, 100% des dons de sang sont testés pour les quatre marqueurs (VIH, hépatites B et C, syphilis) exigés par l'OMS.

Le budget d'investissement alloué par l'Etat permet au CNTS de poursuivre son programme de modernisation. Aussi, des appels d'offres ont été lancés pour la réhabilitation et l'équipement des STS. Au titre de l'année 2012, les STS suivants ont été réhabilités et attendent d'être équipés: l'hôpital central des armées, l'hôpital de base de Bacongo, la clinique Leyono (Brazzaville) et l'hôpital de base de Mindouli (Pool). En 2013 sont à réhabiliter et à équiper les STS de: Ngo et Gamboma (Plateaux); Ngabé (Pool); Boundji (Cuvette); Etoumbi et Ewo (Cuvette - Ouest); A. Sicé et Tié - Tié à (Pointe-noire). Le CNTS réalise ainsi, un effort de distribution de produits sanguins sécurisés en zones périphériques.

Cette modernisation du CNTS est soutenue par le projet de mise à niveau en cours avec Plasmaprime France, l'institut de transfusion sanguine (INTS) et Med Info. Il vise l'instauration de la démarche qualité comme instrument de gestion l'informatisation du système transfusionnel pour garantir la traçabilité des donneurs de sang et des produits sanguins, et le renforcement des capacités administratives et de gestion du personnel. Ce projet se déroule sur trois (03) ans, est ouvert à un partenariat privé – public pour son financement. Le secteur privé est également nécessaire pour la promotion du don de sang bénévole, véritables actions de marketing, qui offrent une plateforme de visibilité, aussi bien au CNTS qu'à ses éventuels partenaires.

Des actions de promotion du don de sang connaissent leur apogée dans le cadre du programme de municipalisation accélérée des départements.

Bien que le don de sang soit bénévole et gratuit, la transfusion a un coût financier et il constitue un poids économique pour la population. En effet, le traitement et la production des dérivés sanguins sécurisés ont été estimés, il y a une quinzaine d'année à 68 000 FCFA la poche de sang.



Remise de diplômes aux donneurs de sang par la Directrice Générale Dr Amélia BOKILO - DZIA du CNTS le 14 juin 2013 à Djambala

Ce coût est supporté à 92% (63 000 FCFA) par l'Etat et partenaires, et 8% (5000 FCFA) par la population. Cette participation reste une charge importante compte tenu du pouvoir d'achat des familles.

Ce partenariat Etat – privé devrait permettre au CNTS d'intensifier ses actions de promotions du don de sang et de diversifier ses sources de financement afin de garantir la pérennisation de la sécurité transfusionnelle sur toute l'étendue du territoire national, compte tenu de sa croissance d'activités qui est de 20% depuis quatre (04) ans.

En 2012 par exemple, le CNTS a reçu dans ces services 52 851 donneurs de sang. 45 084 poches de sang sécurisés ont été distribuées à des malades. Grâce au don du sang, le CNTS est proche des populations. Ainsi, il participe à la sensibilisation sur toutes les mesures de santé et d'hygiène préconisées par le Ministère de la santé. Sa participation à l'effort de développement par une bonne santé est importante.

- Calendrier des collectes de sang du mois d'août ;
- Djambala, pendant l'hôpital de campagne des forces armées congolaises ;
- Brazzaville : 04/08/2013, églises St Marie Vianney et évangélique de ouénzé; 11/08/2013, églises Ste Trinité Barrage et Ndona - Marie de Mfilou ; 18/08/2013, églises St Pierre Claver Bacongo et Jésus Ressuscité Plateaux de 15 ans ; 25/08/2013, églises Notre Dame des Apôtres et St Paul de Madibou ;
- Pointe - Noire: du lundi au vendredi de 07h30 à 16h00 et les samedis de 08h à 14h00 au STS A. Sicé et Tié-Tié ;
- Partout ailleurs, collectes fixes dans tous les STS de 07h30 à 14h00 ;
- collectes spéciales à programmer.

Contact Direction Générale, Cité L. Pasteur Tél. : (00242)012230273 ←file://localhost/Tel/(00242)012230273→ BP : 432

Publié par Dr Amélia BOKILO - DZIA

Unicongo s'est aussi mobilisé pour...

MAI

Salon Entreprise Emploi du Congo (SEEC)



Sixième édition de ce salon, les 7-8 mai à Brazzaville, et 14-15 mai à Pointe-Noire. Conférences et ateliers autour de trois thèmes : orientation, emploi et entreprise. Organisateur : AIDD (Association initiative d'aide au développement) avec le soutien d'Unicongo, Total, Spie, Campus France.

Forum Green Business



Quatrième édition de ce forum, du 28 au 30 mai à Pointe-noire (Chambre de commerce de Pointe-noire). Conférences-débats sur le thème de l'économie verte. En marge, des rencontres B to B entre opérateurs locaux du réseau Unicongo et une délégation composée d'une vingtaine d'entreprises françaises (CCI Ile-de-France, CCI Rouen...).

JUIN

Colloque Eau & Assainissement



Mission collective organisée par Ubifrance Douala, le 19 juin 2013, à l'Institut français de Brazzaville, en présence de l'ambassadeur de France, du ministre congolais de l'Energie et de l'Hydraulique, et du directeur général de la SNDE. Présentations des projets en cours (PEEDU/Banque mondiale, AFD, Veolia) suivies de rencontres B to B entre entreprises françaises et opérateurs locaux. Visite de la station d'eau potable de Djiri le 20 juin.

7^e Caravane de partenariat marocaine au Congo



Événement organisée le 28 juin à l'hôtel Elais par Maroc Export, en partenariat avec Unicongo et la Chambre de commerce de Pointe-Noire (dernière édition en 2011). Cérémonie d'ouverture présidée par le ministre marocain du Commerce, de l'Industrie et des Nouvelles Technologies, et la ministre congolaise du Commerce. Au programme, ateliers et rencontres B to B multisectorielles entre entreprises marocaines et congolaises.

JUILLET

Journées portes ouvertes Apni



A l'occasion des dix ans de l'Association Pointe-Noire industrielle (Apni), organisation de journées portes ouvertes les 12 et 13 juillet à la Chambre de commerce de Pointe-noire. Au programme, conférences et tables rondes entre acteurs de l'Apni et témoignages de PME du réseau de l'association.

ASCOMA
Congo
COURTAGE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

389 av. Charles de Gaulle
BP 681 Pointe-Noire - Congo

Tél : (+242) 06 656 56 56
(+242) 05 530 13 14
E-mail : congo@ascoma.com

Agence de Brazzaville
Av. Sassou Nguesso
Immeuble Mucodec

Tél : (+242) 05 530 13 69
E-mail : brazzaville@ascoma.com

www.ascoma-congo.com

Vos Risques
Nos Solutions

Congo
Economie

BUSINESS
FINANCES

CENTRE DE FORMALITES ADMINISTRATIVES DES ENTREPRISES

Votre partenaire formalités

Commerçants, Industriels, Prestataires de services, Entreprises individuelles ou Sociétés commerciales,

UNE SEULE DÉCLARATION SUFFIT POUR ...

CRÉER VOTRE ENTREPRISE, MODIFIER SA SITUATION OU CESSER VOTRE ACTIVITÉ.

Le Centre de Formalités Administratives des Entreprises...

- ✓ Vous accueille,
- ✓ Vous informe,
- ✓ Vous conseille,
- ✓ Vous aide à constituer votre dossier,
- ✓ Et, transmet aussitôt vos déclarations aux organismes concernés

Le CFE c'est aussi...

- ✓ La coopération, la collaboration ou la concertation avec les organismes publics et privés concernés par les formalités des entreprises au Congo,
- ✓ La consultation des professionnels du conseil à l'entreprise (Espace-Conseils),
- ✓ L'initiative, la mise en œuvre et la gestion d'un programme d'information et de sensibilisation sur les formalités des entreprises,
- ✓ La publication d'un bulletin d'information sur les activités du CFE,
- ✓ Les publications diverses sur le cadre institutionnel, administratif, juridique, fiscal et social dans lequel évoluent les opérateurs économiques au Congo.

SI VOUS DESIREZ OBTENIR DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

<p>Direction générale et Guichet Unique de Brazzaville: Av. Foch (à côté de DHL) B.P. 2103 Brazzaville Tél. (242) 06 628.72.90</p>	<p>Guichet Unique de N'kayi: 20, rue du Niani (face immeuble ARC) Tél. (242) 05 537.76.93</p>	<p>Guichet Unique de Dolisie : 36, Avenue de l'indépendance (face École du marché) Tél. : (242) 05 553.82 60</p>	<p>Guichet Unique de Ouesso : Quartier administratif (face Direction des Impôts) Tél. (242) 05 520.63.68</p>
---	--	---	---

E-mail : cfe_congo@yahoo.fr
Site web : www.mpmea-cg.org

Guichet Unique de Pointe-Noire: Av. Charles de Gaulle B.P. 1137 Pointe-Noire Tél. (242) 05 558 98 22

Guichet Unique de Owando : Siège de la Préfecture Tél. (242) 06 683 44 77

Au CFE,
Pour créer son entreprise, c'est rapide, simple et facile ...



Les Plateaux fêtent l'indépendance du pays

Située à 425 kilomètres de Brazzaville, la ville de Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, abritera les festivités du 53^e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo, le 15 août 2013. Découverte d'une région exceptionnelle qui va profiter de la municipalisation accélérée pour sortir de son enclavement.

Succédant à huit autres départements, Djambala, en particulier, et les Plateaux en général subissent une véritable métamorphose avec les divers chantiers de la municipalisation accélérée. D'un coût estimatif de 438 milliards de francs CFA, cet ambitieux programme de développement permettra au département des Plateaux de sortir de son enclavement actuel. Les grands travaux dans ce département portent sur près de 56 projets, et les projets dits préfectoraux, au nombre de 199, sont relatifs à la construction et à l'aménagement des diverses infrastructures.

Limité au sud par les départements du Pool et de la Lékoumou, à l'ouest par la République gabonaise, au nord par les départements de la Cuvette-Ouest et de la Cuvette, et à l'est par la République démocratique du Congo dont il est séparé par le fleuve Congo, le département des Plateaux est, sur le plan administratif, composé de onze districts : Djambala, Lékana, Gamboma, Abala, Allembé, Makotipoko, Mbon, Mpouya, Ngo, Ollombo et Ongogni.

mètres carrés, les Plateaux constituent le quatrième département le plus étendu du Congo derrière la Likouala (66 044 kilomètres carrés), la Sangha (55 800 kilomètres carrés), et la Cuvette (48 250 kilomètres carrés). La population des Plateaux a été évaluée par le dernier recensement général de la population et de l'habitation de 2007 à 174 591 habitants, soit 4,72% de la population du Congo, avec une densité au kilomètre carré de 4,55 habitants. Le département est sillonné par des grandes rivières : la Léfini et l'Alina – qui le délimite partiellement des départements du Pool et de la Cuvette –, le fleuve Congo, qui sert de frontière naturelle avec la RDC, la Nkéni, la Nkomo, la Mpama, la Louara, l'Agnié et la Lékéti. A ce titre, il est qualifié de château d'eau du Congo. D'ailleurs, l'Ogoouée, qui coule au Gabon, y prend sa source.

Le relief du département est essentiellement dominé par les plateaux Batékés, étagés entre 600 et 860 mètres, avec des surfaces faiblement ondulées et des vallées encaissées de 300 à 400 mètres, découpés à l'ouest en hautes collines. Le climat du département des Plateaux est du type guinéen forestier ou bas-congolais, et caractérisé par une température

Un réseau hydrographique remarquable

Avec une superficie de 38 400 kilo-

TRACTAFRIC MOTORS
Congo
A Tractafric Motors Corporation Company

Représentant officiel Mercedes-Benz, Hyundai et Mitsubishi

Nous vous assurons un service après-vente de qualité ainsi qu'une disponibilité de pièces de rechanges sans faille. Venez nous rendre visite sans plus attendre !

Mercedes-Benz MITSUBISHI MOTORS HYUNDAI NEW THINKING. NEW POSSIBILITIES.

Tractafic Motors Congo www.tractafriactmc-congo.com
Tractafic Motors - Pointe Noire
697 Bd du président Marien NGOUBI
Tel : (+242) 06 665 40 30 / 05 521 31 32

Tractafic Motors - Brazzaville
113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA
Tel : (+242) 06 979 93 30 / 05 095 15 51

élevée avec une variation de faible amplitude, une pluviosité variant entre 1 400 mm et 2 200 mm, une saison sèche de deux à quatre mois (entre juin et septembre).

Les températures moyennes annuelles sont plus fraîches (moyenne annuelle inférieure à 23° C) à cause de l'altitude. Les températures plus élevées (autour de 25° C) se rencontrent dans les zones périphériques des plateaux (Mpouya, Gamboma...). L'amplitude thermique est faible, avec de nombreux jours de brouillard. Sur le plan de la végétation, la plus grande partie des plateaux est couverte par des savanes dont la monotonie n'est interrompue que par des îlots forestiers d'étendue variable et des forêts galeries.



Une économie agricole, avec un potentiel touristique à valoriser

L'économie du département des Plateaux est exclusivement basée sur l'agriculture, avec la culture du manioc – partiellement transformé en fofou dont la farine est fortement prisée comme aliment de base dans les villes –, celle de l'oignon, de l'igname et de la pomme de terre, malheureusement en déclin pour cette dernière alors qu'elle est pourtant à l'origine du mot « djambala » (*dzambala* en langue téké, qui signifie « manger l'igname », sachant que la pomme de terre est considérée comme une igname), du haricot blanc et de fruits tels que le safou et l'avocat. L'élevage dans les villages se limite aux petits ruminants et à la volaille de basse-cour pour l'autoconsommation. Aucune agro-industrie n'existe dans le département.

L'exploitation forestière se limite à une seule unité de production de grumes et de sciage implantée à Abala. Au niveau minier, en l'absence d'un inventaire exhaustif, le potentiel en ressources minérales du département des Plateaux n'est pas identifié. Sur le plan énergétique, l'hydrographie est un véritable atout pour le département qui abrite le nouveau barrage hydro-électrique d'Imboulou, implanté sur la Léfini, à un peu plus de 200 kilomètres de Brazzaville, et qui a une capacité installée de 120 mégawatts. Outre la capitale, ce barrage dessert Ngo, Djambala, Gamboma, Ollombo et Mpouya dans le département et de nombreuses localités dans les autres départements limitrophes.

Le relief, l'hydrographie, les infrastructures de transport – qui s'articulent autour de l'aéroport international Denis Sassou-Nguesso d'Ollombo et de la route nationale numéro 2, – sont autant d'atouts pour le développement du tourisme, dont le potentiel est indéniable. Le système financier est constitué de deux agences bancaires et de plusieurs agences de microfinance. Ainsi présenté, le département des Plateaux possède un potentiel économique dont la mise en valeur devrait être impulsée par la construction des infrastructures de base, qui constituent l'axe fondamental de la municipalisation accélérée, et par sa position géographique charnière, notamment pour « le boulevard énergétique ».

JEAN-JACQUES SAMBA



EGGET 
CONGO

Toute notre énergie au service du développement

SIGNALISATION TRICOLEURE | ADDUCTION ET TRAITEMENT D'EAU | PRODUCTION D'ENERGIE
POSTES DE TRANSFORMATION | ECLAIRAGE PUBLIC | RÉSEAUX BASSE ET MOYENNE TENSION
TERTIAIRE | COURANT FAIBLE

149, Rue Matsiona Nzoulou | Quartier Batignolles
BP : 614 Brazzaville | Congo | Tél. : +22 282 25 69 | E-mail : secretariat@egetcongo.fr

L'Afrique du Sud à la croisée des chemins



Dotée de secteurs économiques traditionnellement forts comme les industries minières et l'agriculture, la première économie africaine peut aussi s'appuyer sur un tertiaire performant. Toutefois, l'Afrique du Sud doit faire face depuis plusieurs mois à une baisse de sa monnaie, le rand, et reste marquée par les conflits sociaux qui ont éclaté l'an dernier dans les mines.

Le pays arc-en-ciel aurait-il définitivement résilié son image, autrefois cristallisée sur l'apartheid, le crime organisé, la violence urbaine et les ravages du sida ? Et peut-on tabler sur la pérennité du grand bond en avant d'un pays qui fait partie du fameux groupe des pays émergents, identifiés sous le doux acronyme du Brics (avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine) ? Une chose est sûre,

à l'instar de ces nations, l'Afrique du Sud s'est métamorphosée depuis ces dernières années. Conséquence, entre autres, du succès du Mondial 2010 de football, les infrastructures des grandes villes sud-africaines ont été améliorées avec une capacité hôtelière augmentée, les principaux aéroports rénovés (Durban s'est ainsi vu dotée d'un aéroport flambant neuf), les autoroutes réaménagées... Johannesburg dispose désor-

mais d'un système de bus moderne digne de ce nom. Le train express construit par la société française Bouygues et exploité par RATP DEV (une filiale de la Régie autonome des transports parisiens) relie désormais Johannesburg, la capitale économique du pays, à sa capitale politique, Pretoria. C'est à long terme que le gouvernement de Jacob Zuma – qu'il vient d'ailleurs de remanier pour la quatrième fois depuis son élection en tant que chef d'Etat en 2009 – compte rentabiliser toutes ces infrastructures et équipements publics chiffrés à 4 milliards d'euros, soit environ 2 624 milliards de francs CFA. Notamment en boostant le secteur du tourisme (la barre des 10 millions de visiteurs avait déjà été franchie dès 2010 conformément aux prévisions du gouvernement) ainsi que les sacro-saints investissements étrangers.

Un secteur bancaire qui demeure solide

A court terme, tous ces travaux liés ont déjà permis la relance économique après les affres de la récession survenue en 2009, la première depuis dix-sept ans. Entre 2004 et 2007, la croissance s'était en effet maintenue à plus de 5% avant que le PIB n'enregistre une baisse de 1,8%. Malgré les incertitudes de la demande internationale, l'Afrique du Sud, premier producteur d'or

et de platine du monde, avait cependant moins souffert que d'autres grâce à la solidité de son secteur bancaire qui, en dépit d'un certain ralentissement économique, continue d'occuper le haut du classement des banques africaines.

La hiérarchie des banques sud-africaines n'a pas connu de révolution majeure, même si, en 2011, le leader du secteur, Standard Bank, est passé sous la barre symbolique des 200 milliards de dollars (environ 155 milliards d'euros) de total de bilan, qu'il avait franchie seulement un an plus tôt. Un recul purement statistique dû à la forte baisse de la monnaie nationale, le rand. Standard Bank conforte donc sa position, avec un total de bilan de 183,34 milliards de dollars US (est. 2011). Dans son sillage, Standard Bank of South Africa (100,91 milliards USD) Amalgamate Banks of South Africa (96,62 milliards USD), Nedbank Group (76,60 milliards USD) et FirstRand Banking Group (75,74 milliards USD) maintiennent leurs positions. Au niveau du classement des assurances en Afrique, les acteurs sud-africains du secteur, Sanlam Old Mutual (filiale de la compagnie britannique éponyme), Old Mutual Life Assurance, Liberty Group et bien d'autres continuent de dominer nettement le marché continental. Mieux,

DIFFÉRENCE
COMMUNICATION
CREDIBILITE
NOTORIETE

SOFIA SERVICES

LE MULTI-METIERS C'EST NOTRE METIER !

SOFIA SERVICES
AVENUE JACQUES BOUITY (hôtel Azur le Gilbert's, côte sauvage)
Tél. 06.643.10.78 / email : contact@sofia-services.com
BP.561 POINTE NOIRE - CONGO

OLYMPIC PALACE

Séjour, Charme et Gastronomie

54 CHAMBRES LUXES • 3 SUITES PRESTIGES • 1 SUITE EXECUTIVE



- Chambres spacieuses, vue sur piscine, internet wifi, coffre fort, mini bar, ...
- Salle de réunion
- Détente, piscine dans un cadre de verdure unique
- Restaurant "Le Missalas", cuisine gastronomique européenne et raffinée congolaise
- Restaurant "L'Oriental", cuisine spécialités marocaines et libanaises
- Garden Grill snacking, au bord de la piscine
- Fêtez vos événements privés
- Fitness d'exception avec espace de musculation, saunas, jacuzzis ainsi que deux salles de massages thaïlandais
- Galerie de boutiques



Brazzaville : Tel : 242.22.281.12.49 / 242.05.730.16.16
15 avenue de l'amitié - BP 1050 - Brazzaville - CONGO
E-mail : contact@olympic-palace-hotel.net
Site Web : www.olympic-palace-hotel.net



Sanlam Old Mutual a décidé fin 2011 d'investir le potentiel considérable du marché indien en acquérant 26% de Shriram Capital, la branche des services financiers et d'assurance du groupe Shriram pour 2 milliards de rands, soit environ 275 mil-

lions de dollars US. De quoi lui permettre d'étendre son spectre commercial, mais aussi de créer des emplois conséquents, et surtout de ramener des flux financiers qui pourraient être injectés dans l'économie sud-africaine.

Des problèmes monétaires et sociaux

En effet, malgré les deux fers de lance de son activité tertiaire, l'Afrique du Sud est confrontée à d'importantes difficultés, particulièrement sur le plan monétaire. Le rand

a ainsi été déprécié de plus de 16,5% depuis le début de l'année 2013, amenant la devise locale au niveau de 2009 – *annus horribilis* –, avec pour conséquence une inflation liée au coût de la facture pétrolière, et une possible répercussion sur le coût des transports et de nombreux produits. Autre effet redouté, un phénomène d'aversion au risque de la part des investisseurs étrangers, enclins à rapatrier leurs fonds face cette conjoncture difficile. Selon de nombreux observateurs, ce sont les craintes du ralentissement de la croissance en Chine, vers laquelle le pays exporte nombre de ses matières premières (les secteurs miniers contribuent à 60% des recettes d'exportation) qui pèsent sur la monnaie locale.

Autre écueil auquel est confrontée l'Afrique du Sud, les problèmes sociaux qui ont atteint leur point d'orgue à l'automne 2012, avec des grèves marquées par de nombreux épisodes de violence dans le secteur minier. Des mouvements de protestation qui se sont étendus aux transports routiers, avec d'importantes répercussions sur le circuit de distribution du carburant. En cause, les négociations infructueuses autour d'un système de conventions collectives et une hausse des salaires exigée par les grévistes. Là aussi, ces événements ont freiné l'appétit des investisseurs, dans un pays qui dépend beaucoup des capitaux extérieurs pour financer son déficit courant. Quelques mois après, on est également tenté de faire le lien avec la situation que vit le Brésil, autre pays émergent, frappé par les revendications de ceux qui s'estiment à la remorque du train de la croissance.

Tractaftric equipment, à votre service depuis 80 ans



VENTE
OCCASION
LOCATION
SAV



Tractaftric
equipment

CAT

Pointe Noire
Bd Président M. Ngouabi
Tél. 06 665 40 30



Enfin, le spectre du chômage, concernant 25,2% de la population active au premier trimestre 2013 selon les chiffres officiels, pèse sur la croissance sud-africaine. Un chiffre d'ailleurs bien en dessous de la réalité si l'on prend en compte le grand nombre de travailleurs non inscrits parmi les demandeurs d'emplois.

L'éducation, pour affronter l'avenir

Ces problèmes d'accès à l'emploi renvoient à un enjeu essentiel pour l'avenir de l'Afrique du Sud. Celui de l'éducation et de la formation professionnelle, en particulier pour la majorité noire du pays, sachant que le principal problème de l'économie locale est l'absence de la main-d'œuvre suffisamment qualifiée. Au-delà de cette réalité sud-africaine sur le plan de l'éducation, il est bon de rappeler que selon la dernière étude menée sur ce sujet en 2010*, 61 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés, dont la moitié en Afrique subsaharienne. « *L'investissement le plus important pour l'avenir de toute nation est l'éducation. Aucun héritage ne peut être plus grand que celui-ci* », soulignait encore récemment le président sud-africain, en s'engageant à mener à bien ce chantier d'ici à 2015.

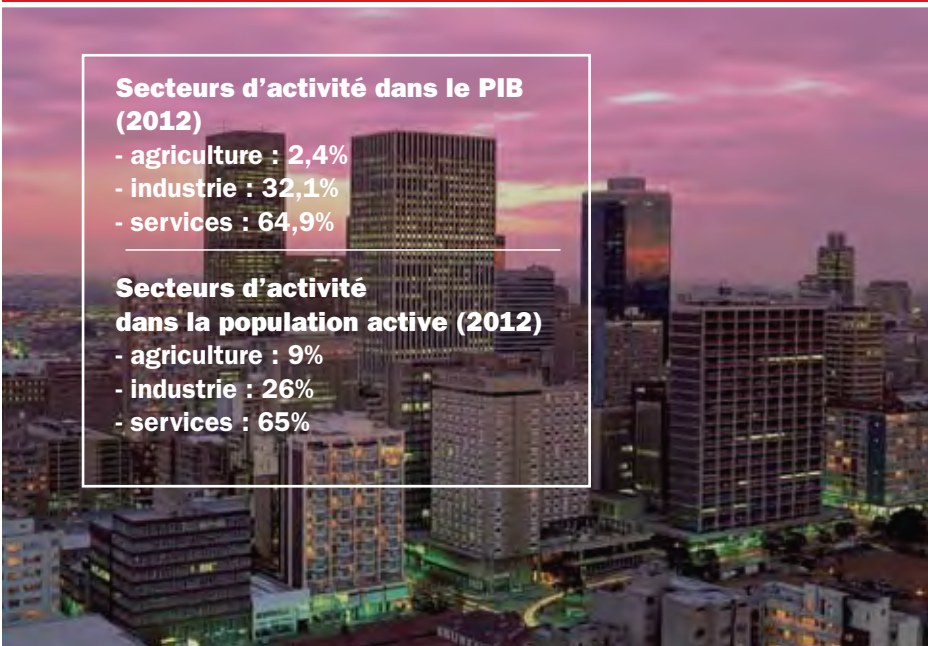
L'enjeu est d'importance pour le pays arc-en-ciel, d'autant que cette appartenance symbolique au groupe des pays émergents n'est pas gravée dans le

marbre. Les cinq pays qui composent le Brics (voir plus haut) sont d'ores et déjà confrontés à une baisse de leur croissance. A titre d'exemple, début juillet, le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait une hausse limitée des PIB russes et brésiliens, à 2,5%. Quant au cabinet d'audit PriceWaterhouseCoopers, son dernier rapport* soulignait que si la Chine, les Etats-Unis et l'Inde allaient probablement constituer le trio de tête de l'économie mondiale à l'horizon 2050, les autres pays dits aujourd'hui « émergents » seraient confrontés à d'immenses défis pour conforter leur croissance. D'autant que de nouveaux venus comme la Turquie – déjà surnommée le Tigre du Proche-Orient –, l'Indonésie, le Nigeria, voire le Vietnam pourraient connaître une progression spectaculaire. Au-delà de la prospective, il est cependant trop tôt pour considérer que le miracle sud-africain a vécu. Reste néanmoins à faire coïncider ce qui demeure une quadrature du cercle : la croissance et le développement.

*Note publiée conjointement par le Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous (RMS) et l'Institut de statistique de l'Unesco. World in 2050 : www.pwc.com/january-2013.pdf (en anglais)

HAMID AFFALOU

Un secteur tertiaire dominant





FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée



INGÉNIERIE ET ACTIONS DE FORMATION

- Formation sur-mesure, formation à la carte ;
- Formation-Action ;
- Formation inter-entreprises et intra-entreprises ;
- Analyse des besoins de formation ;
- Élaboration de plan de formation ;
- Évaluation des actions de formation.

ÉTUDE ET ANALYSE DE PROJETS

- Études de faisabilité technique et financière de projets ;
- Études d'impact du projet sur l'environnemental ;
- Études socio-économiques des projets et filières ;
- Analyse de politiques et programmes de développement ;
- Évaluation et audit technique des projets et actions de développement.

ASSISTANCE TECHNIQUE

- Assistance au processus de passation des marchés ;
- Maîtrise d'œuvre de projets et programmes de développement ;
- Maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Assistance à la définition et à l'élaboration de projets/programmes ;
- Appui institutionnel et organisationnel.

Immeuble CNSS 7ème étage, centre-ville Brazzaville | BP : 537 Brazzaville République du Congo
 Email: iprc@iprc-training.org | Site web: www.iprc-training.org/congo
 Téléphone: +242 06 992 04 91 | +242 06 636 28 38



MAK-TIK sarl

- Collecte des boues de forage, des eaux et huiles usagées
- Nettoyage industriel (capacités, espaces confinés)
- Assainissement (Ramassage, enlèvement, transport des ordures dans le milieu industriel et urbain)
- Génie civil, Fourniture de matériels et mise à disposition du personnel qualifié
- Vidange et Curage des fosses septiques, tuyauterie etc.
- Dératisation, Désinsectisation, Désinfecter, Désodorisation

CONTACTEZ NOUS : 460 Avenue Jacques OPANGAULT
 Songolo-Les-Bains POINTE-NOIRE CONGO, B.P. 455
 Tél. (00242) 05.530.63.40 / 04.466.05.04 / 01.095.11.19
 E-mail : mak-tik_transports09@hotmail.com



Tél. : (+242) 066 67 19 89 / 055 33 48 84
 Fax: (+242) 22 294 17 08

Ouvert 7 jours/7

Bar-Restaurant Le plaisir au naturel...

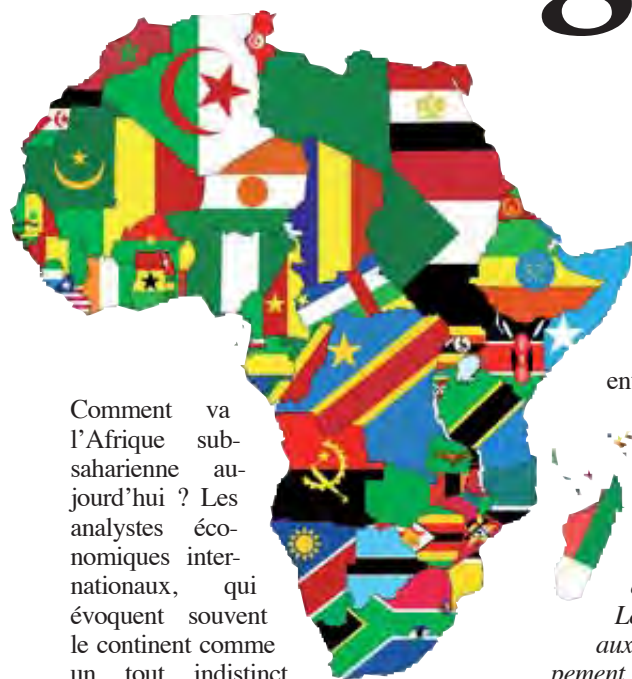
Sous Les Manguiers

Banquets - Cocktails - Mariages

B.P 1310 - 176 Avenue Linguissi Tchicaya
 Pointe-Noire - CONGO
souslesmanguiers@orange.fr
www.souslesmanguiers.com



Un développement hétérogène



Comment va l'Afrique subsaharienne aujourd'hui ? Les analystes économiques internationaux, qui évoquent souvent le continent comme un tout indistinct, pointent du doigt un robuste taux de croissance global, quasi ininterrompu depuis de nombreuses années. « En 2010, six des dix économies mondiales à plus forte croissance se trouvaient en Afrique et il est prévu que sept pays africains figurent dans le top 10 au cours des cinq prochaines années », affirmaient ainsi les experts durant la préparation du sommet de Rio +20, organisé en juin 2012.

Au-delà de ce portrait de groupe quasi-idyllique, tous les pays africains ne sont pas logés à la même enseigne en termes de croissance du produit intérieur brut. Et parmi ceux qui ont des bonnes performances arithmétiques, tous ne sont pas à envier dans le fond. Certains pays sont bien partis pour mettre en place, sur le moyen terme au moins, un système global de gouvernance propice à un développement harmonieux. Tandis que d'autres surfent sur les cours favorables des matières premières, sans pour autant être sur le chemin d'un « modèle économique » équilibré. Petite revue de groupe.

Le Ghana, modèle presque parfait ?

Le Ghana anglophone, longtemps méprisé, est aujourd'hui admiré. Et pour cause. Son taux de croissance était estimé en 2011 à 13,7%, soit l'un des plus élevés au monde. Et la nature de son émergence économique a de quoi rassurer. En effet, si le début de l'exploitation pétrolière en décembre 2010, avec la mise en route du gisement « Jubilee » a apporté un bol d'air frais au pays, un certain nombre de fondamentaux sont mis en place dans le cadre d'une économie diversifiée, et permettent d'espérer un « progrès vertueux ». « La stabilité sociale et l'enracinement croissant de la démocratie dans le pays ont contribué à renforcer la confiance des investisseurs, ce qui s'est traduit par une recrudescence des opérations », notait le rapport Perspectives économiques en Afrique, coédité par la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation pour

la coopération et le développement économique (OCDE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), entre autres. Le rapport poursuit : « La qualité de l'environnement macroéconomique explique [la] croissance soutenue. Des politiques budgétaires et monétaires prudentes ont contribué à alléger les pressions inflationnistes grâce à une diminution des taux d'intérêt. Le secteur privé a réagi positivement aux programmes de dévelop-

pement initiés par le gouvernement et à l'embellie générale du climat des affaires. L'accroissement du crédit bancaire et des entrées de capitaux suggère un regain de confiance de la part des investisseurs. Des économies émergentes comme la Chine et la République de Corée apportent au Ghana, à travers les nouveaux partenariats conclus, de nouvelles sources de financement et de savoir-faire en matière de développement. »

Le Ghana doit toutefois faire attention. Les augmentations des salaires des fonctionnaires et les nécessaires investissements massifs dans les infrastructures peuvent faire déraiper le budget et conduire le pays dans la spirale du surendettement. Certains observateurs notent également que le secteur vivrier ghanéen n'est pas aussi dynamique qu'il pourrait l'être au vu du potentiel agricole du second producteur mondial de cacao, ce qui crée des pénuries alimentaires sur les marchés et des vagues des étiquettes régulières.

L'Afrique australe a de quoi faire des envieux

Une stabilité enviable, un gouvernement pouvant se targuer d'une gestion de « bon père de famille », une agriculture dynamique, et souvent un « petit plus », notamment en termes de production minière. C'est le secret d'un certain nombre de pays d'Afrique australe qui connaissent depuis de nombreuses années des taux de croissance supérieurs à la barre symbolique des

Si l'instabilité chronique de certains pays du continent les condamne à faire du surplace, les forts taux de croissance des autres peuvent cacher des réalités trompeuses. Passage en revue.

5%. Parmi eux, le Malawi, pays du tabac, la Tanzanie, terre touristique par excellence, le Mozambique, producteur d'aluminium « dont la croissance devrait, à moyen terme rester soutenue, étayée par des mégaprojets », selon le rapport *Perspectives économiques en Afrique*. Le Botswana, voit aussi l'avenir de façon radieuse, en dépit de sa dépendance trop prononcée envers les cours du diamant brut. Sa croissance était estimée à 6,9% en 2011 et 7% en 2012. Puissance industrielle de la région soumise aux chocs d'une économie mondiale en pleine tour-

mente, l'Afrique du Sud a su

éviter la catastrophe avec

un fléchissement de

sa croissance, mais

bien loin de la ré-

cession, comme

dans beaucoup

de pays d'Eu-

rope auquel

l'Afrique du

Sud vend et

achète.

Quel est

donc le

secret de

l'Afrique

australe, qui

semble se mou-

voir, bon an mal

an, dans un « pé-

rimètre d'abondance » ?

La paix, déjà. En dehors de

Madagascar, que l'insularité rend

de toute façon fort éloigné de ses voisins,

une certaine forme de stabilité règne et profite à tous. Même le turbulent Zimbabwe,

qui est passé par une décennie de dégringolade avant de stabiliser son PIB à plus de

5% de croissance depuis 2008. L'intégration régionale est également réussie dans

cette partie du continent qui ne subit ni le

nationalisme exacerbé que l'on observe en

Afrique centrale, ni les guerres larvées, les

rébellions et les transitions démocratiques

heurtées qui empoisonnent l'Afrique de

l'Ouest.

Les limites de l'économie pétrolière

Si l'on s'arrête au sacro-saint indicateur qu'est le taux de croissance, le Nigeria et le Congo-Brazzaville vont bien. Le PIB nigérian a crû de 7% en 2009, de 8,1% en 2010, et se situait autour de 7% en 2011 et en 2012. La République du Congo, de son côté, a pu se réjouir d'une croissance de plus de 9% en 2010, avant de connaître un infléchissement, évalué à 5,1% en 2011 et 4,3% en 2012. Des résultats intéressants mais faut-il applaudir sans réserve ? Pas

forcément. Le pétrole représente 90% des exportations et 70% du PIB nominal du Congo. Les hydrocarbures équivalent à 95% des exportations et à 80% des recettes de l'Etat fédéral nigérian. Préoccupant. D'abord parce que malgré la solidité des cours ces dernières années, portées par la bonne santé des pays émergents, aucune matière première n'est à l'abri d'un revirement de fortune. Il faut donc se diversifier.

Le Congo-Brazzaville, encore riche en forêts vierges, développe sa filière bois, dynamisée par les exportations à destination de l'Asie, en particulier de la Chine. En outre, l'atteinte du point d'achèvement à l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) lui a donné une bouffée d'oxygène, mise notamment à profit dans des travaux d'infrastructures qui boostent le BTP, et des projets d'industrialisation. Le Nigeria déploie son ambitieux secteur bancaire sur le continent, à la recherche de relais de croissance, mais la volonté de réforme en dents de scie de ses gouvernements successifs ne met pas les établissements financiers à l'abri du phénomène des créances douteuses, qui a poussé le gouvernement à intervenir de manière autoritaire sur le marché à plusieurs reprises depuis la grande réforme de 2004. Le pays-symbole des paradoxes de l'économie pétrolière est la Guinée équatoriale. Malgré son revenu moyen par tête insolent, qui rivalise avec celui des pays développés, il demeure membre du syndicat dont tout le monde veut sortir : celui des pays les moins avancés, avec une écrasante majorité de la population vivant dans le dénuement.

Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar : quand l'instabilité nourrit la pauvreté

Qui s'en étonnera ? Parmi les pays qui font grise mine au point de vue économique, se trouvent de nombreux qui sont – ou ont été – pris au piège d'une situation politique instable. Après sa crise post-électorale qui s'est soldée par plus de 3 000 morts et des centaines de milliers de réfugiés et déplacés, la Côte d'Ivoire, déjà anémiée en 2010, année électorale avec 2,5% de croissance, a connu une dégringolade en 2011 avant, certes, une année de forte reprise 2012, autour de 8%, au gré du retour des investissements directs étrangers et des financements des bailleurs de fonds. En Guinée, l'incidence de la pauvreté, de 49% en 2002, était passée à 55% en 2010. Et pour cause : la mort, en décembre 2008, du président Lansana Conté, avait ouvert la voie à un régime militaire chaotique et aux méthodes de gestion économique pour le moins fantaisistes. A Madagascar, la crise politique qui a débuté en 2009 suite au renversement du président Marc Ravalomanana a eu un impact très sévère sur le développement socio-économique du pays. En 2012, le PIB/habitant (461 USD) situait Madagascar au 175e rang sur 182 pays. Entre une croissance qui laisse les impératifs de développement à la remorque et des réalités sociopolitiques internes qui font frein à toute croissance, les objectifs d'émergence annoncés ici et là auront besoin d'être confirmés dans les faits.



Des

FINANCEMENTS adaptés à vos besoins d'investissement

Vous souhaitez investir dans des créneaux porteurs et assurer la croissance de votre entreprise. Nous mettons à votre disposition des financements adaptés à vos projets d'investissement.

Quelle que soit la nature de votre activité ou la taille de votre entreprise, nous nous tenons à votre entière disposition pour vous accompagner dans le financement de la création de votre structure et de l'extension de votre activité.



Crédit du Congo

www.creditducongo.com

Pour profiter de l'une de nos solutions sur mesure, nous vous invitons à prendre contact avec notre équipe de chargés d'affaires qui se tient à votre entière disposition dans toutes nos agences et succursales.



**A chaque
projet,
une solution
sur mesure !**

Bougez avec le Crédit du Congo !

Le coaching en entreprise

L'objectif premier est d'offrir un accompagnement au coaché dans le but de développer son potentiel, ceci dans un contexte relié à son organisation et à ses objectifs professionnels. Le coaching en entreprise émerge d'un besoin de changement personnel ou professionnel qui aura comme résultante une modification, une transformation et un succès, tant pour le coaché que pour l'organisation. Les domaines d'intervention du coaching en entreprise sont nombreux, mais nous n'allons aborder ici que trois aspects, sachant que cette liste n'est pas exhaustive.

Les domaines d'intervention

Le coaching en entreprise s'inscrit

Appelé aussi coaching d'affaires, le coaching en entreprise est l'accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un temps limité. L'idée est de proposer des « balises » et un regard extérieur bienveillant, mais non complaisant. Cette approche vise à permettre à une personne ou à un groupe de personnes d'atteindre des niveaux de performances supérieurs.

dans une approche comportementale qui vise les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs que se fixe le coaché. Il ne s'agit pas d'améliorer des compétences, des connaissances ou une expertise, mais bien d'un accompagnement qui vise à faire émerger chez le coaché ses propres solutions durables

de changement et de développement à la performance. Trois formes de coaching sont souvent pratiquées en entreprise.

- Le coaching de développement : il permet d'accompagner une personne dans le développement des compétences identifiées par son organisation et par elle-même comme étant importantes au succès et qui

sont associés à son poste et aux valeurs de son entreprise. Le coaching de développement sera utilisé dans le cas de personnes ayant un haut potentiel et visera le développement de celui-ci dans le cadre d'une promotion éventuelle. Ce type de coaching pourra être utilisé par exemple pour permettre à une personne occupant un nouveau poste de développer les compétences nécessaires pour faire face à ses nouvelles missions et responsabilités associées, et d'évoluer vers son plein potentiel. Ce coaching est utilisé également pour permettre à une personne d'atteindre ses objectifs, relever un défi, développer son leadership, ou tout simplement améliorer quelque chose dans sa situation.

A côté de ce coaching touchant essentiellement le potentiel, nous avons une autre forme de coaching pratiqué et qui touche les comportements des individus en entreprise. Le but ici serait de redresser le comportement de la personne coaché.

Le coaching de redressement : ce type de coaching a pour but d'améliorer de façon significative et rapide certains comportements ayant un impact négatif sur l'environnement du coaché, sur sa performance individuelle, et le cas échéant sur l'organisation. Le coaching de redressement vise d'abord à neutraliser des comportements contre-productifs qui nuisent à la performance, pour ensuite favoriser l'acquisition de nouvelles compétences. Il présuppose donc un retour à la base avant de s'engager dans le développement d'une nouvelle compétence. Ce coaching s'applique par

PRESSING



Nettoyage à sec - Service haut de gamme

Plateau de 15 ans MOUNGALI, Av. Loutassi, Brazzaville - Tél. : (242) 05 525 39 96

exemple à une personne techniquement très bonne dans un domaine donné et qui est promue à un poste de gestion où des compétences managériales et de gestion des hommes sont importantes. Dans ce cas, il peut arriver que cette personne ait du mal à faire des critiques tout en tenant compte des sensibilités auxquelles elle doit faire face. Cette propension à faire des critiques acerbes pourrait démotiver ses interlocuteurs et entraîner un ralentissement dans l'atteinte des résultats. Le coaching de redressement va dans ce cas créer des comportements nouveaux, mieux adaptés à la situation nouvelle, et peut s'adresser aussi bien à l'individu qu'à l'équipe.

Il existe, en plus de ces deux domaines cités plus haut, un coaching concernant essentiellement un groupe de personnes, appelé coaching d'équipe.

Le coaching d'équipe : bien que différent du coaching individuel dans son approche, le coaching d'équipe vise également la performance. Mais cette fois-ci ce n'est plus l'individu qui est au centre des préoccupations mais le groupe, qui doit parvenir à fonctionner efficacement. Le coaching d'équipe consiste à accompagner une équipe dans l'apprentissage et le développement de ses performances collectives (augmentation de sa réactivité opérationnelle, optimisation de son fonctionnement et de ses ressources...) dans le cadre de relations d'autonomie. Dans ce cas, l'intervention consistera à élaborer et structurer des plans d'actions concrets guidant et stimulant la pratique de nou-

veaux comportements dans l'action et le développement de compétences durables. Le but de ce coaching serait de créer une cohésion ou une consolidation des équipes en vue d'atteindre de cibles de développement précises. Il s'agit moins d'obtenir de bonnes relations et de partager des valeurs communes que de mieux fonctionner ensemble au bénéfice des objectifs de l'équipe, dans le respect de l'intégrité et de la réalisation personnelle et professionnelle de chacun de ses membres.

Des conséquences positives

Le recours au coaching en entreprise permet donc d'optimiser la performance des personnes ou de l'équipe, de faciliter un climat de travail et de respect intéressant pour le développement de l'équipe, et de mieux permettre la conduite du changement, surtout dans les situations difficiles. On peut ainsi affirmer que le coaching en entreprise favorise le changement de façon permanente et à court terme si l'on compare avec des moyens plus traditionnels tels que la formation. Aujourd'hui c'est l'un des moyens les plus rapides et sûrs pour favoriser le transfert et l'intégration des compétences. De plus, le coaching en entreprise favorise une plus grande cohésion des pratiques managériales.

Au total, l'investissement d'une entreprise dans le coaching est très bénéfique puisqu'il permet une approche de résolution des situations inconfortables et persistantes.

FANNY MACAGBEY

Le management interculturel

La mondialisation de l'activité économique amène les entreprises à vocation internationale à bâtir des modes de fonctionnement qui doivent prendre en compte les particularités culturelles de leurs ressources humaines. Un ouvrage fait référence en la matière, *Management interculturel*, d'Olivier Meier.

Pendant longtemps, l'expansion internationale a été le fait d'entreprises occidentales, principalement américaines (européennes dans une moindre mesure et japonaises à partir des années 70). Cette domination tendait à favoriser une certaine homogénéisation des croyances et des valeurs culturelles. Toutefois, depuis quelques années, nous assistons à un développement accéléré de pays émergents qui sont souvent culturellement difficiles à appréhender par le gestionnaire occidental. Par exemple, les pays asiatiques, aux cultures millénaires, ont gardé leurs

racines profondes et s'appuient sur elles pour étayer leur développement.

Faire la chasse aux idées reçues

Dès 2004, presque la moitié du commerce international était asiatique, avec de fortes délocalisations d'entreprises occidentales en Chine, au Vietnam, en Thaïlande... Dès lors, se pose le problème du management interculturel. L'on se souvient, à titre d'exemple, des anecdotes liées à l'interprétation du pouce levé (qui exprimerait son accord dans la culture occidentale et autre chose en Asie) ou encore du sourire



290 000 personnes nous font confiance



300 000 personnes nous écoutent

et VOUS ?

Suivez Radio MUCODEC à Brazzaville et à Pointe Noire sur la 100.3 FM, et partout dans le monde sur notre site web !

L'épargne et le crédit encore plus proches de vous...

...encore plus proche de vous !



www.mucodec.com
contact@mucodec.com

Fédération des MUCODEC Brazzaville : 06 987 90 00

Délégation MUCODEC Pointe Noire : 06 987 90 80

Délégation MUCODEC Oyo : 06 987 90 64

Société Civile Immobilière MUCODEC : 06 987 91 29

Radio MUCODEC : 06 987 91 84

(qui exprimerait d'un côté une aise et de l'autre une gêne). Des erreurs commises par des managers envoyés en expatriation ont souvent été à la base de malentendus que l'on pourrait qualifier de « conflits culturels », et qui peuvent impacter négativement l'entreprise. Une bonne raison aussi de s'ouvrir à des cultures que l'on méconnaît puisque les erreurs courantes reposent le plus souvent sur les stéréotypes, les préjugés, les jugements de valeurs... Comment réussir à naviguer dans ce nouvel environnement à la fois complexe et en voie de mondialisation ?

Du développement international à la gestion des conflits

Le livre d'Olivier Meier traite notamment du développement international des firmes, ce qui implique de repenser la question des cultures et des modes de management. Cette partie clarifie la notion de culture d'entreprise et des différentes sources d'influence que sont la culture nationale (exemple chinois), la culture « régionale » (exemple européen), mais aussi la culture professionnelle à travers les exemples de métiers plus ou moins standardisés (experts-comptables, avocats...) et les particularismes individuels.

La problématique du management interculturel est un sujet qui s'applique aisément à l'Afrique. En effet, la majorité des managers sont allés à l'école de la culture occidentale alors que nous assistons aux arrivées, de plus en plus nombreuses, de groupes asiatiques sur le continent :

chinois (télécoms, BTP...). Si c'est une lapalissade de dire que les Asiatiques ont des cultures spécifiques, les pays africains, notamment anglophones et arabophones, présentent également des caractéristiques culturelles qu'il convient de connaître. Ces pays ont des codes et des cultures totalement différents de ce que nous avons connu jusqu'à présent. La différence est aussi forte en termes de culture d'entreprise que de culture managériale. A titre d'exemple, nous pouvons citer certaines banques créées dont le contrôle a été pris par de grands groupes bancaires nigériens. Très rapidement, il a été noté de fortes divergences entre ces cadres locaux et les salariés des pays où leur entreprise s'est implantée. Ceci a contribué à nuire fortement aux plans de développement initialement mis en place par ces groupes. Nous pouvons citer également le cas des entreprises chinoises où les ouvriers peuvent travailler douze heures par jour du lundi au samedi avec un seul jour de repos, écartant d'office des travailleurs locaux peu enclins à partager de tels rythmes de travail...

Du rôle de la sémantique

Les différences qui s'entrechoquent sont nombreuses et, le plus souvent, difficiles à résoudre. L'un des points les plus importants est le style de management sur lequel Hofstede (chercheur allemand) a longuement travaillé. L'Afrique a longuement souffert des idées préconçues et des préjugés de l'époque coloniale qui influencent

le style de management des dirigeants de multinationales (notamment occidentaux), qui tendent fort heureusement à s'estomper de manière progressive.

Les divergences proviennent également du sens de certains mots clés comme « contrôle », « responsabilité » ou « performance », dont la perception peut être différente suivant les cultures. Ces termes peuvent revêtir des connotations – positives ou négatives – entraînant parfois des dérapages. Il appartient au manager averti de trouver les moyens et les solutions pour communiquer sur ces mots clés de sorte que tous les employés, ou tout au moins les principaux relais, puissent avoir la même perception que lui.

Valoriser les différences

Quelques solutions trouvées par les entreprises pour résoudre les conflits culturels reposent notamment sur la capacité à partager à l'intérieur du groupe des valeurs communes qui transcendent les cultures, à réaliser des séminaires d'intégration, à faire des expatriations et « impatriations » avec retour d'expérience. En effet, face à un environnement international de plus en plus ouvert à une concurrence élargie, la prise en compte des différences culturelles et de l'interaction entre cultures devient un enjeu essentiel, tant pour satisfaire la diversité de la demande que pour intégrer des équipes de travail multiculturelles. Les entreprises et organisations qui auront intégré la problématique du management interculturel dans leur stratégie de déve-

loppement à l'international réussiront certainement mieux leur expansion.

En conclusion, nous partageons pleinement l'assertion de E. Mutabazi (enseignant-chercheur, auteur de plusieurs études et publications sur le sujet) qui considère que les entreprises qui réussissent leur expansion sont celles qui « s'appuient sur des pratiques de management qui valorisent les différences et les traitent comme des facteurs de performances, d'innovation et de progrès ».

DAOUDA COULIBALY





COTECNA

NOUS FACILITONS ET SÉCURISONS LES FLUX COMMERCIAUX

Cotecna est une référence mondiale dans le domaine de l'inspection, de l'analyse et de la certification. Cotecna associe technologie de pointe et transfert des connaissances à des services innovants, conçus sur mesure, pour améliorer et sécuriser le contexte des échanges commerciaux dans le monde entier.

40 ans d'expérience
100 bureaux dans le monde
4000 employés et agents

SERVICES

- › Inspections des marchandises avant embarquement et à destination
- › Services scanner
- › Services de gestion du risque (SIAR®)
- › Évaluation en douane (ValueQuest®)
- › Vérification de conformité
- › Inspections commerciales
- › Sécurisation de la chaîne d'approvisionnement
- › Certification & formation

www.cotecna.com

Cotecna Inspection Congo

77, Rue Kouanga Makosso
Quartier Ndjindj
BP 4551 - Pointe Noire
Tél. +242 05 550 00 02 - Tél. 06 421 40 40
contact@cotecna.cg

Boulevard Denis
Sassou-N'Guesso
BP 226 - Brazzaville
Tél. +242 05 550 00 10





Bonne Fête de l'Indépendance

